

# la Révolution prolétarienne

Revue bi - mensuelle Syndicaliste Révolutionnaire

SOMMAIRE :

**Notre Budget pour 1929 et nos Projets pour 1930**

GRAVE DÉFAITE DE LA RÉVOLUTION

L'Est-Chinois réoccupé par l'U. R. S. S.  
par R. LOUZON

*Encore une colonie... l'Australie*

**AU « PAYS DU SOCIALISME » ...  
ET DES CANNIBALES**

par J. PERA

**NOTES ECONOMIQUES** : L'année de travail ininterrompue. — Les efforts du capitalisme pour enrayer la crise. — Polytechnique à la C. G. T. — L'U. R. S. S. et le trust des allumettes. — Résultat des emprunts Rothschild-Poincaré. — Rothschild et Horthy (R. Louzon).

**LA RENAISSANCE DU SYNDICALISME** : La C. G. T. et la participation (P. Monatte). — A propos de l'affaire Doron : une lettre de Glay. — Ligue syndicaliste et Comité pour l'indépendance (H. Fulconis). — La fameuse réunion de Bruxelles.

**FAITS ET DOCUMENTS** : Les Faits de la Quinzaine. — La Presse et les scandales coloniaux. Le torpillage des Assurances sociales. — Le sectarisme dans l'Opposition Communiste.

**ENTRE NOUS** : Diffusez la brochure sur Tardieu. — Renouvelez! Renouvelez! — Les abonnements nouveaux. — Les souscriptions de la quinzaine. — Nous avons reçu.

# La Révolution prolétarienne

Revue bi-mensuelle syndicaliste révolutionnaire  
(Paraissant le 1<sup>er</sup> et le 15)

Rédaction et Administration :  
54, rue du Château-d'Eau, PARIS-X<sup>e</sup>  
Téléphone : Botzaris 21-32

Pour ceux qui veulent comprendre et apprendre, la **Révolution Prolétarienne** publie sur les grands problèmes du mouvement international, sur les batailles ouvrières, sur les questions d'organisation, sur les campagnes de revendication :

**ÉTUDES,  
MONOGRAPHIES,**

**ENQUÊTES,  
DOCUMENTS,**

Elle publie toute une série de rubriques régulières permettant de suivre le mouvement des idées et l'évolution des faits économiques :

Le Carnet du Sauvage (P. Monatte) Les Notes Economiques (R. Louzon)

La Renaissance du Syndicalisme  
(Par les militants de la Ligue Syndicaliste)

Parmi nos Lettres (De tout et de tous) A travers les Livres (A. Rosmer, B. Giaufrret, A. Richard, etc.)

Lettres de l'Internationale  
(De Russie, d'Angleterre, des Etats-Unis, d'Allemagne, etc., etc.)

Faits et Documents

## COLLABORATEURS

G. AIRELLE, E. ALLOT, J. AUFRÈRE, J. BALDACCI, E. BERTH, Marthe BIGOT, M. CHAMBELLAND, J. CÉVENOL, F. CHARBIT, J. et J. CORNEC, V. DELAGARDE, MAX EMILE, FINIDORI, H. FULCONIS, A. GARNERY, B. GIAUFFRET, MAX EASTMAN, JEAN GLAIVE, V. GODONNÈCHE, R. HAGNAUER, G. LACOSTE, F. LORIOT, R. LOUZON, A. MAHOY, L. MARZET, J. MESNIL, P. MONATTE, G. NICOLAS, J. PÉRA, R. W. POSTGATE, A. RICHARD, A. ROSMER, R. ROUVIANE, C. TALÈS, U. THÉVENON, G. THOMAS, A. VILLEVAL etc., etc...

## CONDITIONS D'ABONNEMENT

FRANCE, ALGERIE, COLONIES

Six mois..... 20 fr. Un an..... 40 fr.

EXTERIEUR

Six mois..... 26 fr. Un an..... 50 fr.

Adresser toute la correspondance relative à la Rédaction et à l'Administration à M. CHAMBELLAND, 54, rue du Château-d'Eau, Paris (10<sup>e</sup>).

(Utiliser pour les envois de fonds notre Compte de Chèques Postaux : Révolution Prolétarienne 734-99).

PERMANENCE POUR LA REDACTION  
ET L'ADMINISTRATION :

Tous les après-midi, sauf le dimanche, de 14 à 19 heures

# La Ligue Syndicaliste

## SON ROLE

La Ligue Syndicaliste se propose :

1<sup>o</sup> De travailler à la réalisation de l'unité syndicale, à la reconstitution d'une seule C.G.T. et d'une seule Internationale syndicale;

2<sup>o</sup> De sortir les deux C.G.T., l'une de l'ornière de la collaboration gouvernementale, l'autre de l'ornière de la collaboration politique, pour les ramener dans la voie de l'indépendance syndicale hors de laquelle l'unité est impossible;

3<sup>o</sup> De faire prédominer dans les syndicats l'esprit de classe sur l'esprit de tendance, de secte ou de parti, afin de réaliser dès maintenant le maximum d'action commune contre le patronat et contre l'Etat;

4<sup>o</sup> De participer à l'œuvre d'éducation syndicale en procédant à l'examen des problèmes pratiques et théoriques posés devant le mouvement ouvrier, et en préconisant la formation de Cercles d'études syndicales;

5<sup>o</sup> De maintenir vivant le précepte de la Première Internationale d'après lequel l'émancipation des travailleurs ne sera l'œuvre que des travailleurs eux-mêmes.

## SON FONCTIONNEMENT

La Ligue Syndicaliste groupe des syndiqués des deux C.G.T. et des organisations autonomes. Elle ne peut accepter l'adhésion d'organisations syndicales. Les ressources de la Ligue sont constituées par des cartes annuelles de membre vendues 5 francs et par des timbres vendus 1 franc.

Adresser toutes communications relatives à la Ligue Syndicaliste, à son secrétaire : Maurice CHAMBELLAND, 54, rue du Château-d'Eau, Paris-X<sup>e</sup>.

## CONSERVEZ LA COLLECTION DE LA « RÉVOLUTION PROLÉTARIENNE »

Elle constitue une mine de renseignements indispensables à tout militant révolutionnaire.

Elle a sa place dans toute bibliothèque de Syndicat ou de Cercle d'études.

Nous avons un certain nombre de collections des années 1925, 1926, 1927, 1928 et 1929.

Les numéros d'une année : 40 francs.

Reliés « Selflior » : 48 fr. 50 (franco 50 fr. 50).



Reliez vous-mêmes  
"La Révolution Prolétarienne"  
"LE SELFLIOR"

Systeme perfectionné de reliure automatique est établi pour relier en un volume la collection d'une année, même en cours d'abonnement.

Prix : 9 fr.

France ..... 11 fr.  
Etranger ..... 14 fr.

Vous qui collectionnez la « R. P. »,  
utilisez cette reliure solide, propre et bon marché.

# Notre budget de 1929

## et nos projets pour 1930

Avons-nous réalisé les projets que nous faisons pour 1929 ?

Telle est la question que nous nous sommes posée en dressant le bilan administratif de la R.P. pour l'année écoulée.

« Monter cette année à 1.500 abonnés n'est pas une étape difficile », disions-nous. L'étape est plus difficile que nous ne le pensions, puisque nous voilà seulement à 1.070 abonnés à fin décembre 1929.

Il nous manque 430 abonnés pour atteindre les 1.500, ces 1.500 qu'après avoir constaté notre impossibilité d'atteindre les 2.000, nous nous étions fixé comme objectif minimum pour 1929.

Avant d'examiner comment nous pourrons, en 1930, atteindre enfin ces 1.500 abonnés, communiquons à nos amis, comme nous le faisons chaque année, le tableau de nos recettes et dépenses.

### Notre budget de 1929

L'année a été marquée, au point de vue administratif, par deux événements importants, notre changement de local et, depuis le 1<sup>er</sup> avril, l'institution d'une demi-permanence, l'un et l'autre représentant de gros frais supplémentaires.

Allions-nous pouvoir tenir le coup au point de vue financier ? La gêne qui nous obligea en 1928 à supprimer deux numéros allait-elle se reproduire en 1929 ?

Le budget que voici montre que nous avons réussi à supporter cet accroissement de nos dépenses :

#### RECETTES

En caisse au 1 <sup>er</sup> janvier 1929 .....	475 20
Abonnements ordinaires .....	39.397 71
Abonnements de soutien .....	14.207 75
Vente au numéro .....	7.272 67
Souscriptions .....	4.521 05
Publicité .....	1.130 »
Selfior .....	197 »
Loyer remboursé (96, quai Jemmapes) ..	1.300 »
Collections et divers .....	145 »
<b>Total .....</b>	<b>68.646 38</b>

#### DEPENSES

Frais d'impression et d'expédition .....	42.256 45
Frais divers (correspondance, recouvrements, frais de bureau, journaux, etc.)	6.078 »
Loyer, assurance, entretien et téléphone.	2.966 88
Nouveau local .....	4.367 55
Table des matières des quatre premières années .....	1.855 50
Salaire du demi-permanent (9 mois à 1.000 fr.) .....	9.000 »
<b>Total .....</b>	<b>66.524 38</b>

Total des recettes .....	68.646 38
Total des dépenses .....	66.524 38

Solde en caisse au 1<sup>er</sup> janvier 1930 .... 2.122 »

Nos finances ont été meilleures cette année. Nous n'avons connu qu'une courte gêne, en août-septembre; l'appel au second versement de nos abonnés de soutien nous a permis de la surmonter rapidement.

Nous repartons avec un fonds de roulement de 2.000 francs.

Aux abonnements ordinaires, plus-value de 11.000 francs résultant surtout du fait que l'augmentation du prix de l'abonnement n'avait été appliquée qu'en octobre 1928. Résultant aussi de la montée de 95 abonnés effectuée au cours de l'année.

Les abonnés de soutien nous ont donné 3.000 francs de plus qu'en 1928. Seulement quelques abonnés ordinaires sont passés dans la catégorie des soutiens. Par contre, nous avons dû rayer un certain nombre de soutiens essoufflés.

La vente au numéro est en augmentation de 1.500 francs; cependant elle ne s'est pas développée; l'augmentation vient de l'augmentation du prix du numéro, d'autre part les règlements des « multiples » rentrent mieux.

La souscription a produit 4.521.05 contre 3.628.95 en 1928. Elle couvre, en somme, les dépenses qu'a nécessitées notre nouvelle installation, soit 4.367.55. (loyer d'avance, déménagement, peinture, électricité, téléphone).

Aux Dépenses, le chapitre des frais divers a grossi. De près de 5.000 francs, il a grimpé à plus de 6.000. D'une part il y a eu accroissement de la correspondance, donc augmentation des frais de timbres. D'autre part nous avons, cette année, compté dans ce chapitre les frais de confection des imprimés dont nous avons eu besoin (circulaires, papier à lettre); en 1928 ces frais avaient été groupés avec les frais d'impression et d'expédition. Enfin, nous avons eu moins de « possibles » qu'en 1928.

Aux frais d'impression et d'expédition, la dépense de 42.256.45 correspond à 23 numéros payés dans l'année; notre changement de local nous a obligés, en avril, à décaler le paiement d'un numéro. Il faut noter que depuis le 1<sup>er</sup> septembre l'imprimerie a augmenté ses prix de 10 %.

En résumé, nous avons équilibré notre budget.

Mais nous ne l'avons, une fois encore, équilibré que par les abonnements de soutien et de grand soutien. Nous ne bouclons que grâce aux 14.207 fr. 75 qu'ils nous ont versés. Nous voulions, et c'est toujours notre idée, consacrer le montant des abonnements de soutien à porter le numéro à 24 pages. Ce nous sera encore impossible cette année. A moins que le nombre de nos abonnements de soutien ne s'accroisse jusqu'aux 100 que nous espérons au début de 1929 et qui ne sont pas venus. Nous comptons à ce jour 72 abonnés de soutien, qui nous ont versé en 1929 de 100 à 200.

francs, quelques-uns un peu plus, l'un d'eux ayant versé 500 francs. Aux grands soutiens, nous avons enregistré quatre versements de 1.000 francs au cours de l'année.

### Vers les 1.500 abonnés

De 975 abonnés à fin décembre 1928, nous sommes, à fin décembre 1929, à 1.070. L'année 1929 nous a vus atteindre le millier, au mois d'août.

Il s'agissait de monter de 525 en 1929. Nous n'avons monté que de 95. Nous avons enregistré 341 abonnements nouveaux dans l'année (contre 333 en 1928); mais nous avons eu à subir 246 désabonnements ou suppressions faute de paiement.

Voici notre classement des abonnés à fin décembre 1929 :

	Déc. 1928	Déc. 1929		Déc. 1928	Déc. 1929
Ain	3	3	Maine-et-Loire	4	5
Aisne	13	8	Manche	0	0
Allier	5	5	Marne	3	4
Alpes (Bses)	0	0	Marne (Hte-)	0	1
Alpes (Htes)	1	1	Mayenne	0	1
Alpes-Marit.	21	22	Meurthe-et-M.	8	10
Ardèche	7	8	Meuse	0	0
Ardennes	2	1	Morbihan	0	2
Ariège	0	0	Moselle	0	0
Aube	2	2	Nièvre	0	0
Aude	5	9	Nord	11	11
Aveyron	1	1	Oise	4	4
B.-du-Rhône	10	15	Orne	0	1
Calvados	5	4	Pas-de-Calais	10	11
Cantal	4	3	Puy-de-Dôme	10	9
Charente	0	1	Pyrénées (B-)	7	8
Charente-Inf.	1	3	Pyrénées (H-)	0	0
Cher	5	7	Pyrénées-Or.	1	3
Corrèze	1	1	Rhin (Bas-)	4	3
Corse	2	1	Rhin (Haut-)	1	1
Côte-d'Or	2	6	Rhône	35	37
C.-du-Nord	7	9	Saône (Hte-)	0	0
Creuse	1	3	Saône-et-Loire	4	6
Dordogne	2	0	Sarthe	3	0
Doubs	8	7	Savoie	6	4
Drôme	5	6	Savoie (Hte-)	9	9
Eure	2	2	Seine	107	119
Eure-et-Loir	0	1	Seine-et-M.	6	6
Finistère	39	37	Seine-et-Oise	45	51
Gard	5	3	Seine-Infér.	15	28
Garonne (H-)	2	4	Sèvres (Deux-)	1	1
Gers	0	1	Somme	5	8
Gironde	11	15	Tarn	2	3
Hérault	16	21	Tarn-et-Gar.	1	2
Ille-et-Vilaine	3	4	Var	4	4
Indre	17	15	Vaucluse	1	1
Indre-et-Loire	6	7	Vendée	3	2
Isère	7	6	Vienne	1	4
Jura	8	10	Vienne (Hte-)	9	11
Landes	4	3	Vosges	7	5
Loir-et-Cher	1	1	Yonne	1	1
Loire	43	55	Belfort (Tre)	0	2
Loire (Hte-)	5	16	Paris	262	272
Loire-Infér.	4	3	Algérie	33	30
Loiret	5	3	Tunisie	5	3
Lot	0	0	Colon <sup>ies</sup> franç.	0	2
Lot-et-Gar.	3	2	Extérieur	53	48
Lozère	0	1			

975 1.070

Nous avons baissé dans 23 départements : Aisne, Ardennes, Calvados, Cantal, Corse, Dordogne, Doubs, Finistère, Gard, Indre, Isère, Landes, Loire-Inférieure, Loiret, Lot-et-Garonne, Puy-de-Dôme, Bas-Rhin, Sarthe, Savoie, Vendée, Vosges, Algérie, Tunisie; ainsi qu'à l'Extérieur.

Nous avons monté dans 43 départements : Basses-Alpes, Alpes-Maritimes, Ardèche, Aude, Bouches-du-Rhône, Charente, Charente-Inférieure, Cher, Côte-d'Or, Côtes-du-Nord, Creuse, Drôme, Eure-et-Loir, Haute-Garonne, Gironde, Hérault, Ille-et-Vilaine, Indre-et-Loire, Jura, Loire, Haute-Loire, Lozère, Maine-et-Loire, Marne, Haute-Marne, Mayenne, Meurthe-et-Moselle, Morbihan, Orne, Pas-de-Calais, Basses-Pyrénées, Pyrénées-Orientales, Rhône, Saône-et-Loire, Seine, Seine-et-Oise, Seine-Inférieure, Somme, Tarn, Tarn-et-Garonne, Vienne, Haute-Vienne, Belfort.

A Paris, nous sommes à 272 contre 262 en fin 1928. Nous avons remonté de 10, alors qu'il nous fallait remonter de 30 pour seulement revenir à 292, notre chiffre de novembre 1927.

Nous comptons toujours à peu près le même nombre de départements où nous n'avons pour ainsi dire pas pénétré : nous sommes à 0 dans 10 départements (contre 17 en 1928), à 1 dans 18 départements et à 2 dans 7 départements, soit 35 départements rebelles, contre 44 fin 1928. Nous demandons à nos amis des Basses-Alpes, des Hautes-Alpes, de l'Aube, des Ardennes, de l'Aveyron, de la Charente, de la Corrèze, de la Corse, de l'Eure, de l'Eure-et-Loir, du Gers, du Loir-et-Cher, du Lot-et-Garonne, de la Lozère, de la Haute-Marne, de la Mayenne, du Morbihan, de l'Orne, du Haut-Rhin, des Deux-Sèvres, du Tarn-et-Garonne, du Vaucluse, de la Vendée, de l'Yonne et du territoire de Belfort de se remuer un peu afin de nous trouver de nouveaux abonnés dans ces départements réfractaires. N'avoir notamment que 2 abonnés dans l'Aube, 1 dans les Ardennes, 1 dans l'Aveyron, 2 dans le Morbihan, 1 dans l'Yonne, cinq départements où nous devrions être à 10, c'est pitoyable.

Les départements où nous n'avons aucun abonné sont : l'Ariège, la Dordogne, le Lot, la Manche, la Meuse, la Moselle, la Nièvre, les Hautes-Pyrénées, la Haute-Saône et la Sarthe. Parmi nos abonnés des autres départements, personne ne connaît quelque « possible » dans ces terres en friche? Personne à Cherbourg où, si nous en croyons la majorité confédérale, il y a cependant des « contre-révolutionnaires »? Personne dans la Nièvre? Ni chez les chemins de la Haute-Saône? Ni dans la Moselle? Nous redemandons à tous nos amis de nous envoyer de suite les adresses des « possibles » qu'ils peuvent connaître dans ces départements.

Examinons à présent nos départements forts. Alors quoi, le Finistère, en baisse, descendu de 39 à 37? Et nous qui, l'année dernière, annoncions que ce département préparait une nouvelle avance! Certes nos amis ont été très pris par leur besogne syndicale et la grève des Normaliens. Espérons que l'annonce de la

baisse des abonnés va stimuler Allot, qui s'est spécialement chargé de la propagande de la R. P. et qui aura à cœur de rattraper notre ami Thévenon. Grâce à Thévenon, en effet, la Loire a franchi le poteau des 50 : de 43 à fin 1928 nous y sommes maintenant à 55. C'est un exemple, cela. Petit réveil dans le Rhône qui progresse de 2. Un militant de Villeurbanne nous a demandé la liste des 37 abonnés. Nous la lui avons envoyée, mais depuis pas de nouvelles. Nous pourrions cependant dépasser facilement les 50 dans ce département. Nouvelle avance de l'Hérault, produit d'un effort soutenu. Avance de l'Aude, due à un militant de Narbonne qui lui aussi avait envisagé une réunion des abonnés du département. Avance des Bouches-du-Rhône, mais 15 abonnés dans ce département c'est encore infime. Avance dans la Côte-d'Or, où nous ne sommes encore qu'à 6. Avance dans la Gironde, avec nos amis Thibaudeau et Lapeyre, deux docters. La Haute-Loire a progressé de 11. De 5 abonnés elle est dans l'année passée à 16. Remarquable avance aussi (13 abonnés nouveaux dans l'année) en Seine-Inférieure, grâce à l'effort de Germaine Goujon. Avance de 6 en Seine-et-Oise, où nous sommes à 56 et où nous devrions être à 200. Avance de 12 dans la Seine, où nous pourrions être à 1.000 et ne sommes qu'à 119. Baisse dans l'Indre, où nous ne sommes plus que 15; il y a cependant des possibilités dans ce département. Baisse de 1 dans le Puy-de-Dôme. De 2 en Savoie. De 2 dans les Vosges. De 3 en Algérie, où, au contraire, nous devrions progresser.

En conclusion et malgré certains résultats partiels favorables, nous ne sommes pas satisfaits de la marche des abonnements nouveaux. Il faut le reconnaître, malgré l'institution de la demi-permanence en avril, nous n'avons pas plus recruté en 1929 qu'en 1928. L'arriéré a été liquidé, mais l'impulsion n'a pas été donnée pour un gros effort d'ensemble. Ce devra être la tâche de 1930.

### La revue est indispensable

Le Cri du Peuple, hebdomadaire de la minorité de la C.G.T.U., est maintenant lancé. Peut-être nous enlèvera-t-il quelques abonnés qui avaient pris la revue parce qu'ils ne trouvaient pas ailleurs la lutte des tendances dans la C.G.T.U. Or, ce serait un tort de croire que la fondation du Cri du Peuple diminue la nécessité de la revue. La fondation du Cri du Peuple nous permettra au contraire de donner à la revue son vrai caractère de revue. La revue reste indispensable. Indispensable pour les militants qui ne veulent pas vivre sur quelques petites idées mais qui veulent voir clair dans les grands sujets.

Au cours de 1929, la minorité de la C.G.T.U. a remarquablement grossi. Des militants qui, il y a deux ans ou seulement même un an, piquaient une crise quand on leur parlait de la Révolution prolétarienne, la découvrent aujourd'hui pleine d'intérêt. Nous devons en faire autant d'abonnés.

La revue ne s'opposera pas à l'hebdomadaire. L'un

et l'autre se compléteront. L'un et l'autre sont nécessaires. Un vrai militant doit être abonné à la Révolution prolétarienne et au Cri du Peuple. Il doit propager à la fois la Révolution prolétarienne et le Cri du Peuple, la revue et l'hebdomadaire du syndicalisme révolutionnaire.

### 70 abonnements nouveaux par mois

Les possibilités de recrutement d'abonnés nouveaux sont grandes. Ce qui manque encore, c'est un effort d'ensemble au centre même, et un effort correspondant de tous nos amis, connus ou inconnus. Si tous nous le voulions vraiment, ce ne serait pas difficile d'atteindre les 1.500 abonnés avant la fin 1930.

Comme au début de 1929, notre objectif reste : les 1.500 abonnés et pour l'atteindre, 70 abonnements nouveaux sont nécessaires chaque mois. Il faut, en effet, tenir compte de la proportion des désabonnements.

70 abonnements nouveaux par mois, c'est-à-dire 3 abonnements nouveaux par jour ouvrable. Notre moyenne actuelle dépasse à peine 1. Il nous faut donc la tripler, et pour la tripler, il faut tripler notre effort.

D'abord le recrutement direct. Nous n'avons pas, en 1929, mis à profit les divers congrès; c'est déplorable. Il y a chez nous tous comme de la timidité. On hésite à solliciter l'abonnement. Il nous faut devenir plus hardis, mettre les circonstances favorables à profit, solliciter constamment les militants que nous approchons. Nous avons le droit d'être fiers de la revue.

Il y a aussi les possibles. Avec des adresses triées, nous pouvons atteindre la proportion de 20 % d'abonnés. Pour obtenir, par ce seul moyen, les 70 abonnés nouveaux par mois, il nous faudrait donc 350 bonnes adresses de « possibles » chaque mois. Est-il impossible de nous les procurer?

Il y a la vente au nuémro, qu'il faut développer en vendant soi-même la revue dans son milieu et en nous trouvant des dépositaires dans sa localité.

Il y a enfin une organisation du travail collectif dont nous avons quelquefois parlé, mais que nous n'avons pas réalisée. Il suffirait de mettre en contact les abonnés d'un même arrondissement de Paris, d'une même localité de province, d'un même département, pour que surgissent cent possibilités d'extension du nombre de nos abonnés dans cet arrondissement, dans cette localité, dans ce département. Cette organisation du travail collectif, la formation des groupes d'arrondissement et de localité, à Paris et en banlieue, des groupes départementaux en province, voilà ce que nous devons nous promettre de réaliser en 1930.

Si nous savons tenir notre promesse, si nous savons « tirer ensemble », nous amènerons, en 1930, la R.P. au port des 1.500.

Avec la renaissance syndicaliste qui se manifeste dans le pays, nos amis reconnaîtront que c'est là ce qu'on peut vraiment appeler un « programme minimum ».

## Grave défaite de la Révolution

# L'EST-CHINOIS RÉOCCUPÉ PAR L'U. R. S. S.

C'est fait; une fois de plus, l'impérialisme a triomphé. Un pays — un pays qui pourchasse le capitalisme chez lui — a réintroduit par la force son orot a l'exploitation capitaliste dans un autre pays.

Le but économique étant le même, les moyens d'une concession étant toujours une seule et même chose, dans quelque poche qu'ils aillent, les moyens employés par l'U.R.S.S. pour rentrer en possession de « son bien », ont naturellement été identiques à ceux employés en pareille occasion par les puissances capitalistes.

Mêmes moyens et mêmes hypocrisies.

Il n'y a pas eu de déclaration de guerre. Les troupes russes ont pu pénétrer en Chine sur 200 kilomètres de profondeur, sans que ce soit une violation de frontière. Sans que ce le soit davantage que ne l'a été l'occupation du Chantoung par le Japon! Deux divisions de soldats chinois ont été prises ou moins totalement massacrées, mais ce n'est évidemment pas là un fait de guerre. Pas plus un fait de guerre que ne l'ont été le massacre de Wan-tsi-en par les Anglais, celui de Tsinan-fou par les Japonais, ou celui de Nankin.

Avec les peuples « inférieurs », une occupation de territoire ou un massacre, ce n'est pas la guerre, ce ne sont que des « expéditions punitives ».

Pour pouvoir, au meilleur prix, maintenir un pays en état de soumission complète à l'exploitation des autres pays, le mieux est de le maintenir en état d'anarchie. C'est pourquoi les grandes puissances eurent toujours soin d'avoir à leur solde de généreux mercenaires qu'elles faisaient intervenir au bon moment. Quand les « intérêts » de l'Angleterre étaient menacés, Ou Pei Fou s'empressait de lever l'étendard de la révolte. Et quand c'étaient ceux du Japon, Tchang Tso Ling marchait sur Pékin. Le concessionnaire de l'Est-Chinois ne pouvait pas ne pas faire pareil : ses « intérêts » étant menacés, il fit marcher le mercenaire Feng Hsu Hiang.

La politique de l'U.R.S.S. se trouve donc ainsi devenir, par la force des choses, tout à fait identique à celle pratiquée par les puissances capitalistes.

Il ne s'agit plus d'aider la Chine à assurer son unité et à conquérir son indépendance, mais de contribuer, tout comme l'Angleterre, le Japon ou la France, à la maintenir en état de division et d'insécurité permanente.

Cela ne peut pas ne pas durer tant que, du fait de sa concession de l'Est-Chinois, l'U.R.S.S. aura en Chine une entreprise capitaliste, tirera de la Chine du profit. Car, ici comme ailleurs, l'économique détermine la politique : on ne peut faire qu'une politique capitaliste dans un pays où l'on a des intérêts de capitaliste, on ne peut être qu'impérialiste là où l'on est concessionnaire.

Il se peut que l'U.R.S.S. se heurte encore, en Chine, aux autres puissances, mais ce ne sera plus que sur le même plan, sur le plan de la concurrence; elle s'y heurtera comme s'y heurtent les puissances capitalistes entre elles, depuis nombre d'années, chacune cherchant à y étendre le plus possible ses intérêts au détriment de ceux des autres. L'U.R.S.S. ne pourra

plus apparaître à qui que ce soit comme le révolutionnaire désintéressé qui défend le droit du peuple chinois à l'indépendance, elle ne sera plus que le concessionnaire qui défend sa concession.

Ce ne peut plus être le : « Ne touchez pas à la Chine ». Ce ne peut plus être que le : « Donnez-moi ma part de la Chine! »

Si l'U.R.S.S. a craint que ne pas réoccuper l'Est-Chinois, après la manière cavalière dont la Chine en avait repris possession, risquait de porter atteinte à son « prestige », elle n'a plus cette crainte à avoir, maintenant que ses troupes ont mis en pièces deux divisions chinoises, maintenant que Moukden et Nankin ont accepté toutes ses conditions, maintenant que son directeur est réinstallé à Kharbine.

Aidée par la révolte ouverte des généraux mercenaires, et par l'appui tacite de toutes les puissances qui ne pouvaient tolérer cette « violation flagrante d'une solennelle convention internationale », comme s'exprimait au lendemain de la réoccupation du chemin de fer par la Chine, le grand organe de l'impérialisme britannique en Chine, le *Peiping and Tientsin Times*, l'U.R.S.S. a fait sentir sa force dans toute sa plénitude : son « prestige » est maintenant aussi intact que celui des puissances capitalistes au lendemain du bombardement de Nankin.

Sans crainte pour son prestige, l'U.R.S.S. peut donc se débarrasser maintenant du boulet de l'Est-Chinois.

Qu'elle restitue l'Est-Chinois! Que cette république « socialiste » cesse de tirer de la plus-value du prolétariat chinois! Qu'elle ne fasse pas du capitalisme un article d'exportation! Quand on détuit le capitalisme chez soi, on ne s'établit pas capitaliste chez les autres!

Aujourd'hui plus encore qu'hier, — et c'est plus facile aujourd'hui qu'hier, — il faut abandonner la concession de l'Est-Chinois; il faut revenir à la politique de Lénine, abandonner toutes concessions en tous pays.

C'est là la condition indispensable pour pouvoir pratiquer à nouveau en Chine la politique révolutionnaire, la politique anti-impérialiste, car il n'y a pas d'anti-impérialisme possible pour un concessionnaire.

R. LOUZON.

## LA PETITE HISTOIRE

### WEYGAND, LE CHEF

*Foch l'avait sacré chef, avant de mourir.*

*Tardieu vient de le nommer chef d'état-major de l'armée. L'an prochain il succédera à Pétain.*

*Quel est le rêve de Weygand?*

*Ce colonel de hussards, enfoncé jusqu'au cou dans les curés, et que la légende donne comme un bâtard de roi, veut-il être un Gallifet, un Boulanger ou un Mac-Mahon?*

### ALBERT ET LA POLICE POLITIQUE

*Les journaux ont raconté que Chiappe, dans sa grande générosité, avait pris dans la police Albert, le valet de chambre de Clemenceau, qu'il l'avait versé dans le service politique et que ledit Albert avait pris son nouveau service à la gare du Nord pour le retour de Daudet.*

*Ce que ne disent pas les journaux, mais ce qui se murmure, c'est que le brave Albert pouvait bien, du vivant de Clemenceau, cumuler les deux fonctions de valet de chambre et d'agent de la Sûreté.*

*En Clemenceau, même président du Conseil ou gloire du régime, ça se surveille, évidemment!*

Encore une colonie..., l'Australie

# Au « Pays du Socialisme »... et des Cannibales

L'Australie? C'est un pays que je n'aime pas. J'en demande bien pardon aux Australiens, lascars sympathiques et bien portants. Tant de visiteurs européens et bourgeois ont déjà dit du mal de leur pays! J'aurais été content de leur faire plaisir et d'avoir une belle admiration. Mais vraiment...

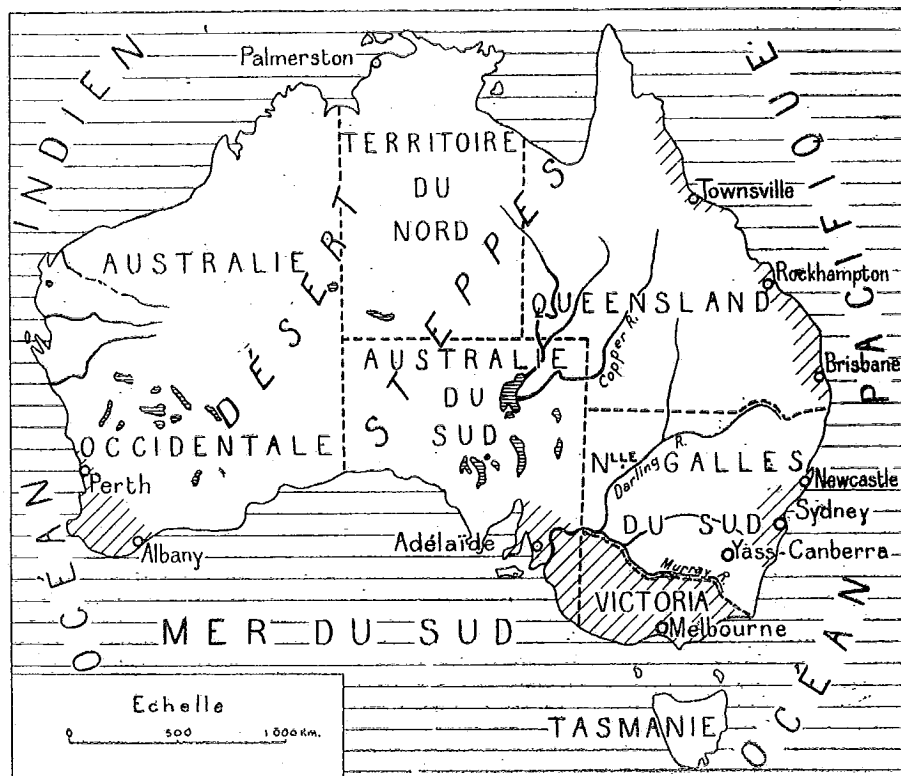
Bien plus que la nature, ce qui me fait aimer un pays c'est le génie de la race qu'il a produite, les possibilités évolutives et artistiques de ses enfants. Or, les Australiens non seulement n'ont rien créé par eux-mêmes, mais ils ont encore, de propos délibéré, détruit de fond en comble toute une race, l'indigène, qui était pleine de possibilités insoupçonnées et de réalisations admirables.

Ah! malgré les vêtements de drap et le croiseur *Australia* ancré dans Port-Jackson, ce pays est bien ce qu'il a si peur d'être : une colonie, c'est-à-dire une entreprise ou une réunion de gens qui n'a d'existence que par une métropole, et ceci aussi bien au point de vue « intellectuel et moral » qu'à celui des capitaux exportés.

Une colonie, c'est un appendice, une création artificielle de capitalistes en mal de plus-value, ça n'a rien d'original. Surtout quand il s'agit d'une colonie de « peuplement », c'est-à-dire d'« exploitation » d'un prolétariat importé!

C'est le cas de l'Australie. Je ne sais pas quels sont au juste les capitaux engagés, mais ça sent l'Angleterre à plein nez ; c'est une entreprise londonienne.

Voyez les villes, ces villages d'un million d'habitants avec leur toute petite « cité » centrale et montrez-y quelque chose d'original. Rien. Tout est anglais. Ces parcs magnifiques, ces églises comme des maisons et ces maisons comme des cathédrales, c'est manifestement copié sur un modèle précis d'Angleterre et d'autant plus « réussi » que ça s'en rapproche plus... Mais il manque la couleur des pierres,



et leur crasse, et leur âge. Et l'on hausse les épaules du cocasse de ces petits clochetons nordiques grillés par le soleil.

Et leurs plages! Ils les aiment beaucoup et y passent le plus clair de leurs loisirs. Aussi faut-il aller très loin pour en trouver qui ne soient pas aménagées et couvertes de pique-niqueurs. Mais elles sont toutes sur le même gabarit! Une grande courbe blonde au bord d'un océan très bleu; des baigneurs en groupe très compact, car plus on est nombreux, moins chacun a de chances de servir de beefsteack au requin qui passe; dans les Etats travaillistes — socialisme de consommateur — des cabines gratuites pour se déshabiller; dans le ciel, très haut, des réclames soutenues par des trains de cerfs-volants. Et derrière, juste après un barrage ou plutôt une forêt d'automobiles américaines, des milliers et des milliers de bungalows qui n'ont pas vingt ans.

Les Australiens sont d'ailleurs très fiers de l'énormité et de cette croissance si rapide de leurs villes. Ils se gonflent de joie et sourient de pitié à la con-

templation de gravures d'il y a cent ans. En 1803, un chantier de constructions navales, une dizaine de masures éparpillées, un clocher, c'est Sydney. En 1829, George-Street, la rue des affaires est tracée; c'est un chemin avec quelques estaminets. Mais dans la première image, les indigènes tout nus hanponnent des poissons et semblent pleins de vie; dans la seconde, presque vêtus déjà, ils mendient. Ils ont bien fini de le faire aujourd'hui, ayant presque complètement disparu, exterminés et remplacés par les six millions de blancs qui peuplent (?), avec cent millions de moutons, ce continent vaste comme d'Alger, à Copenhague et de Bordeaux au Caucase.

### « LE PAYS DU SOCIALISME » ?

Mais la R. P. n'a que faire de mes désillusions visuelles et gastronomiques (Ah! que leur bière est amère!) Ce qu'elle veut, c'est qu'on lui parle du « pays du socialisme », du « social paradise », du pays des prolétaires riches et des syndicats presque souverains. Car c'est l'idée, n'est-ce pas? que des copains pas très avertis conservent de leurs camarades antipodiques?

Eh bien, la situation ne m'a pas paru si paradisiaque! Et c'est tout naturel. Le prolétariat australien n'est pas quelque chose de mystérieux. Il est simplement — pourquoi l'oublie-t-on? — une petite portion du malheureux prolétariat anglais et subit la plupart de ses vicissitudes.

Un fait est cependant exact : les prolétaires australiens avaient conquis et conservaient jusqu'à l'année dernière des conditions de vie certainement supérieures à celles des Anglais. Ce n'était pas un vain mot que l'expression de *coolies européens* dont ils se servaient pour nous désigner.

Ainsi en 1927 un maçon gagnait 114 shillings par semaine, un typpo 113, un domestique d'hôtel 95. Le salaire moyen d'un adulte mâle était de 100 shillings (600 fr.) pour une semaine de 45 heures. Le prix de la vie n'étant à peu près qu'une demi-fois plus élevé qu'en France, ces ouvriers étaient certainement un peu moins exploités que leurs camarades d'Europe.

C'était une chose absolument insupportable pour les capitalistes. L'Australie n'est pas dans la lune et il faut que le taux du profit soit le même et le plus fort possible partout. « Nous avons à revenir aux prix de 1914, déclarait aux prolétaires un baron minier de Newcastle. Prenez cela comme vous voudrez; en travaillant ou en faisant grève. Quoi que vous fassiez vous en passerez par là! » Et aujourd'hui l'offensive est en action, avec une brutalité extraordinaire, sur toute la ligne.

### L'arbitrage industriel

Mais, j'entends l'éternelle question : « Comment avaient été obtenues ces positions prolétariennes? Comment, dans un pays où l'arbitrage industriel fonctionne depuis si longtemps, les prolétaires arrivent-ils à ne pas être plus malheureux qu'ailleurs? »

C'est exact. Comme en Nouvelle-Zélande, l'arbitrage légal existe en Australie depuis près d'un quart de siècle. Mais il ne faut pas trop s'exciter sur cette idée. D'abord, je ne sais pas s'il était, jusqu'à l'année dernière, absolument obligatoire. Ensuite, il n'y a qu'à voir le nombre prodigieux des grèves de ces dernières années pour comprendre que le facteur déterminant de la situation restait la capacité combative du prolétariat et non la sagacité d'un juge à perruque.

Institué en 1907, en pleine offensive ouvrière, l'arbitrage avait théoriquement pour but d'assurer sans frais aux prolétaires des salaires qui leur permettent de vivre « comme des êtres humains dans une

communauté civilisée » mais, comme le faisaient remarquer les syndicalistes, c'était surtout une machine « à maintenir la classe ouvrière au travail ».

La base des arrêts de la Cour était le « salaire vital » de 2 livres et 2 shillings (262 francs), déterminé en additionnant les dépenses hebdomadaires d'une famille de cinq personnes pour les « articles » suivants : loyer, épicerie, pain, viande, lait, combustible, légumes, fruits, vêtements, chaussures, mobiliers, ustensiles, impôts, assurance sur la vie, économies, société de secours mutuels, perte d'emploi, cotisation syndicale, livres et journaux, trams et trains, machine à coudre, repassage, fournitures scolaires, amusements et jours fériés, spiritueux, tabac, maladie et décès, aide domestique, circonstances anormales, religion, charité.

« Peut-il y avoir quelque chose de plus dégradant? s'écrie le camarade Laidler. Le travailleur qui produit les articles nécessaires à la vie du prolétariat, aussi bien que ceux nécessaires à la vie et au confort et au luxe dont se repaissent le juge et tous les bourgeois, doit envoyer sa femme devant le tribunal pour prouver que ses habits et ses souliers et ceux de sa famille ne pourraient pas être achetés meilleur marché et qu'elle ne pourrait pas en acheter moins! Et voilà ce qu'on salue comme un triomphe de la civilisation. C'est assez pour nous faire rougir de honte et nous rendre fous d'indignation! Et le partisan de l'arbitrage ne peut manquer de se dire qu'il proclame comme un triomphe de la civilisation le fait que nous gagnons ce que gagnent les chevaux et les baudets : de quoi vivre. »

Comme vous voyez, nos camarades australiens ne sont pas tous gangrenés par le collaborationnisme. Mais, laissez-moi vous donner la conclusion de cette brochure melbournaise. Elle me paraît excellente :

Avec le développement de l'industrie collective, l'action et l'organisation de la classe ouvrière sont devenues, pour le moins, très inconfortables pour les employeurs et un grand danger pour le système social nommé capitalisme. C'est pourquoi les tribunaux et cours d'arbitrage ont été chargés par le gouvernement de prévenir, si possible, l'usage et le développement ultérieur de cette puissance de la classe ouvrière.

L'auteur pense avoir prouvé que :

1) La Cour ne veut entendre une cause qu'au cas où existe un conflit, un *danger de grève*.

2) Elle octroie le « salaire vital » aux travailleurs non qualifiés d'une industrie, parce que, si elle manquait de le faire, il y aurait un *grand danger de grève*.

3) Elle donne des salaires plus élevés aux spécialistes parce que, sans cela, il y aurait un *grand danger de grève*.

4) Le salaire vital des non-qualifiés et le surplus des spécialistes sont déterminés sur les bases que les grèves ont établies.

5) Si la Cour donne plus que le salaire vital, elle le fait dans la mesure où c'est rendu nécessaire par un *danger de grève dans l'industrie*.

6) Quand elle donne plus, elle ne le fait que dans la mesure où c'est rendu indispensable par le *danger d'une grève*, parce que si elle donnait davantage, d'autres corporations seraient jalouses et feraient *grève* (1).

Et les partisans de l'arbitrage ont l'effronterie de nous dire que la Cour d'arbitrage remplace les grèves!

L'arbitrage ne remplace pas les grèves. Comment le ferait-il quand le juge traite d'autant plus mal les travailleurs que ceux-ci sont plus désireux de l'arbitrage?

*Recherchant la paix industrielle, le juge donnera beaucoup plus aux ouvriers en grève qu'aux arbitristes. En conséquence, la politique de grève signifie des livres, des shillings et des pence pour la classe ouvrière.*

(1) Autre argument : les arrêts de la Cour sont sans valeur quand ils ne sont pas soutenus par la force syndicale. Ainsi en 1927, alors que la Cour accordait 2 livres 8 aux employées de bureaux, il n'était pas rare de rencontrer de jeunes femmes employées comme dactylos ou secrétaires, payées seulement 1 livre par semaine.



Accepter la Cour d'arbitrage et rejeter l'usage de la grève, c'est rendre le syndicalisme incapable non seulement de conquérir de nouvelles conditions de vie, mais aussi d'empêcher l'abaissement du standard acquis. Des syndicats sans la grève seraient aussi impuissants qu'une armée sans armes et sans munitions.

Le plus grand malheur résultant de l'ère de l'arbitrage — les douze dernières années environ — réside dans le fait que le travailleur a été induit à considérer la Cour comme remplaçant les grèves. Ainsi, il a été encouragé à s'appuyer sur ce que cette brochure démontre être une planche pourrie. Et ce faisant, il manque de s'appuyer sur ce qui est solide : la capacité de grève de son syndicat. Il aurait bien mieux fait de s'appuyer sur la force combative de son syndicat, de perfectionner l'organisation de sa classe, d'en faire une armée combattant effectivement dans le conflit de chaque jour qu'engendre l'existence de deux classes aux intérêts diamétralement opposés, et de rendre les syndicats capables de devenir les moyens de l'émancipation qu'évoquent les paroles de l'hymne *Solidarité toujours* :

Ils gardent en secret les millions qu'ils ont acquis  
 Sans jamais travailler,  
 Mais sans nos cerveaux et nos muscles  
 Pas un seul tour ne peut tourner.  
 Nous pouvons briser leur superbe puissance  
 Et gagner notre liberté en sachant  
 Que le Syndicat nous rend forts.  
 Nos mains ont une puissance plus grande  
 Que tous leurs morceaux d'or,  
 Plus grande que la force de ces armées  
 Qu'on a vantée mille fois.  
 Nous pouvons faire naître le nouveau monde  
 Des cendres de l'ancien,  
 Quand le Syndicat nous rend forts.

### Atelier fermé, chasse au renard, « Va lentement »

C'est une vraie joie pour un syndicaliste de retrouver aux antipodes, et si nettement exprimées, les idées qui nous sont chères! Mais le syndicalisme ne réside pas que dans la foi en la grève. La limitation de la production, le si précieux « va lentement » que rappelait la R. P. à propos de la rationalisation est aussi fort bien connu et appliqué de nos camarades australiens. Ainsi les maçons — on construit surtout en brique — savent quel nombre de briques ils doivent poser chaque jour et s'y tiennent strictement.

Et la chasse aux renards! Dans la plupart des corporations, avant l'offensive capitaliste, le principe de l'*atelier fermé* était devenu la règle : ne pouvaient être embauchés que les membres du syndicat.

Et le syndicalisme rural! Voilà une chose beaucoup plus vivante en Australie que chez nous. Mais, à vrai dire, ce n'est pas comparable. Il n'existe pas là-bas de « population rurale ». Tout le travail des plaines australiennes a un caractère industriel, ce qui fait que les travailleurs y sont beaucoup plus facilement syndiqués.

### Préparation d'artillerie

Mais venons-en aux événements actuels. L'offensive capitaliste, faisant suite à celle d'Angleterre, a commencé en 1928. Elle a pour but de briser la force des syndicats, de réduire les salaires et d'adopter les méthodes dites américaines de travail accéléré.

Comme toujours, la bourgeoisie a procédé par attaques successives et, comme en Angleterre, les syndicats les plus forts ont été frappés les premiers : travailleurs des transports et mineurs.

Ce qu'il y a d'intéressant c'est la résolution extraordinaire avec laquelle cette offensive est menée. Elle a été précédée par une préparation légale, une série de lois tout à fait mussoliniennes destinées à placer les syndicats hors la loi dès que l'action serait venue,

Ainsi, en très peu de temps, ont été promulgués : l'*Amending Arbitration Act* (plus connu dans les milieux ouvriers sous le nom d'*Anti Trade-Union Act*),

le *Crimes Act*,  
 le *Transport Workers Act*  
 et le *Litterature Ban Act* (1).

L'*Anti Trade-Union Act* est à peu près l'abolition du droit syndical :

Article 6. — Aucune personne ou organisation ne peut, à l'occasion d'un conflit industriel, faire quelque chose de la nature d'un lock-out ou d'une grève. Pénalité : dans le cas d'une organisation ou d'un employeur, 1.000 livres; dans le cas de toute autre personne, 50 livres.

Mais seuls les ouvriers sont visés :

« Si un arrêté pris d'après cette section déclare qu'une grève existe dans l'industrie ou une partie de l'industrie, toute mesure ressemblant à un lock-out dans cette industrie ou toute partie de cette industrie ne sera pas considérée comme une infraction à cette loi ou à tout ordre et décision de la Cour.

D'ailleurs la formidable amende de 1.000 livres sterling (125.000 francs) qui frappe tout syndicat en action peut être ramenée à 100 livres s'il consent à « exclure les « meneurs » (art. 8). « Expulsez les militants et économisez 900 livres », disent ironiquement nos camarades.

L'Act a donc purement et simplement pour but d'enlever aux ouvriers le droit de grève (ainsi que de boycott et de mise à l'index) (2) et de briser financièrement les syndicats, à moins qu'ils ne soient dirigés selon les intérêts des patrons.

Pénalités :

Syndicat : 1.000 livres; individu : 50, en cas de grève. Individu : 500 livres, pour refus de se présenter devant la Cour.

Individu : 500 livres ou 3 mois de prison pour infraction à un jugement de la Cour.

Syndicat : 500 livres pour manque de faire procéder à un scrutin secret ordonné par la Cour.

Individu : 50 livres ou six mois de prison pour refus de prendre part à un scrutin.

Individu : 50 livres pour refus de se soumettre à des statuts approuvés par la Cour.

Syndicat : 100 livres; secrétaire de syndicat : 2 livres par semaine pour refus de donner toutes informations sur les affaires de l'Union.

Individu : 100 livres ou six mois de prison pour désordre devant la Cour ou à proximité.

Individu : 500 livres ou six mois de prison pour publication de renseignements produits devant la Cour.

Individu : 100 livres pour toute publication appelant à la grève contre un jugement et critiquant un jugement ou un juge.

Syndicat : 500 livres; individu : 20 livres pour mise à l'index.

Et comme si toutes ces prévisions légales ne suffisaient pas, voici le *Crimes act*. Pour qu'il se substitue à toute autre législation, il suffit que le gouver-

(1) Cette manie légiférante est d'ailleurs bien caractéristique du jeune État australien. Je ne sais si cette nation de propriétaires de moutons n'a pas le record, en même temps que du nombre des fonctionnaires, de l'abondance des textes législatifs... Lois pour empêcher d'embrasser les jeunes filles, de cueillir des fleurs sauvages dans la forêt, de boire de la bière après 18 heures, de tirer des albatros en pleine mer, de céder aux sollicitations des femmes mariées, de tirer des lapins le jour du Seigneur. Deux ans de prison à toute personne ayant transmis une maladie dite « vénérienne » à son prochain. Tous ces textes paraissent d'ailleurs bien mal rédigés...

(2) « ...Toute organisation... qui encourage... ses membres à refuser de l'embauche... sera réputée coupable de faits de la nature d'une grève... »

neur général proclame l'existence d'un « *sérieux désordre industriel* » ; alors c'est automatiquement un an de prison pour grève et encouragement à la grève dans tout service public, trois ans de prison pour tout acte révélant « une intention séditeuse », par exemple : « Faire mépriser ou haïr le Roi, exciter le mécontentement contre le souverain ou contre le Parlement ; *propager des sentiments de malveillance ou d'hostilité parmi les différentes classes de sujets de Sa Majesté.* »

Quant au *Littérature Ban Act*, il ordonne la saisie par la douane, à l'arrivée en Australie, de toute publication révolutionnaire.

### Sur le front de mer

C'est un personnage assez terne, le juge Beeby, qui provoqua l'an dernier les gens des ports à l'action. Le « *Beeby Award* » (la sentence de Beeby) brisait délibérément une vieille conquête syndicale, le contrôle de l'embauche par le syndicat. Désormais, pour pouvoir travailler, un docker ne devait plus être syndiqué, mais obtenir de l'administration une « licence » de travail. Et naturellement l'administration se réservait le droit de refuser la licence à qui lui déplaisait.

Ce fut la grève ; et immédiatement, comme il était naturel, une amende de 1.000 livres à la Fédération des dockers. Et puis, comme si l'*Anti Trade Union Act* ne devait pas suffire, ce fut la promulgation de la *Transport Workers Act*. Par cet act, « nonobstant toute autre disposition de toute autre loi, le gouverneur général peut établir des règlements qui auront force de loi en ce qui concerne l'emploi des travailleurs des transports : en particulier l'embauche, le travail, le salaire, l'octroi de licence et le refus d'embauche... »

La défense ouvrière, comme vous le savez, fut violente. A Melbourne, capitale d'un Etat travailliste, les jaunes — des travailleurs occasionnels — qui avaient accepté les conditions du « *Beeby Award* » travaillaient sous la protection de la police. Lorsque les syndiqués se présentèrent pour déloger les faux-frères, le heurt inévitable se produisit. La poudre policière tonna et le sang coula : quatre blessés graves dans les rangs des syndiqués. Alors, la lutte se transporta des quais à l'intérieur de la ville. Les femmes de dockers sabotèrent dès le lendemain une séance du Parlement, en engueulant copieusement les ministres travaillistes, Noskes au petit pied, de l'Etat de Victoria. Puis, ce fut la série des bombes. Pour calmer l'opinion, on les qualifia d'irlandaises. Mais elles éclataient très précisément chez les patrons dockers et les jaunes. Alors Mussolini, qui n'en rate pas une, envoya des livres pour protéger ses nationaux. Cela eut le don d'horriblement vexer les nationalistes australiens. Que n'a-t-il envoyé un bateau de guerre !

Et puis on vit apparaître le fascisme. L'« *Essential Services Association* », composée de quelques bourgeois, fils de bourgeois et d'une nuée de jaunes, largement approvisionnée d'armes, dressa ses tentes un peu partout. Mais dans les villes pas trop troublées : pas à Melbourne, à Adélaïde.

### La « paix industrielle »

Et puis, dernière arme de la bourgeoisie : après les amendes, la prison, les coups de feu légaux et illégaux, la *tromperie* : la « *Conférence de la paix industrielle* ». Cette honorable assemblée siégeait à Melbourne pendant qu'éclataient les bombes dans tous les quartiers. J'étais personnellement assez surpris du peu d'importance qu'y attachaient nos cama-

rades. Ils la considéraient à peu près comme nous avons fait du pacte Kellog...

Mais j'étais encore plus surpris du fait qu'elle ait pu avoir lieu. Il faut réellement que le prolétariat australien se sente bien solidaire de l'anglais et bien touché par ses défaites ! On ne peut en effet normalement imaginer une conférence de « *paix industrielle* », c'est-à-dire de soumission du prolétariat, qu'après une grave défaite de cette classe. En Angleterre, avant la loi contre les Trade-Unions et la « *paix industrielle* », il y a eu l'échec de la grève générale et de la longue résistance des mineurs. Les Australiens subissent directement le poids des défaites du prolétariat anglais : avant le commencement de la bataille, ils ont leur *Anti Trade Union Act*, et, avant sa fin, leur conférence de *Peace in Industry!*

A vrai dire, ils avaient commencé par refuser. Quelques semaines avant l'*Anti Trade Union Act*, le gouvernement les avait invités à une conférence tripartite : refus. Mais après l'*Anti Trade Union Act*, alors que l'A. C. T. U. est en congrès à Melbourne, les capitalistes font *directement* une démarche auprès de cette assemblée pour la tenue d'une conférence commune : acceptation.

Il semble d'ailleurs que le travail de la conférence ait été à peu près nul. Le premier geste des patrons fut de demander et de faire voter la non-admission de la presse aux séances. Et la dernière décision qu'on connaisse fut... l'envoi d'enquêteurs en Europe et en Amérique.

### L' A. C. T. U.

Je ne sais pas si la délégation ouvrière comprenait des membres de la très réformiste A. W. U. (Australian Workers Union) mais l'A. C. T. U. (la majorité du prolétariat organisé) était là.

Qu'est-ce que cette organisation ? Eh bien, l'Australian Council of Trade Unions est une sorte de C. G. T., ou plutôt une Confédération des *Labor* (1) *Councils* des différents Etats australiens, lesquels sont eux-mêmes des Confédérations. (Le *Labor Council* de l'Etat de New South Wales adhérent à l'I. S. R., est membre de l'A. C. T. U.)

L' A. C. T. U. a une orientation lutte de classes caractérisée. En son congrès de juin 1928, il a officiellement adhéré au *Pan Pacific Trade Unions Secretariat* (P. P. T. U. S.) qui est une sorte de Comité anglo-russe du Pacifique. Il était même décidé à organiser en Australie le Congrès de 1929 du P. P. T. U. S. et n'y a renoncé que devant l'opposition irrévocable du gouvernement à un séjour de prolétaires jaunes en territoire australien. Il a à peu près cessé toutes relations avec le B. I. T. de Genève (le « *Gibraltar de la question* » était la reconnaissance internationale des huit heures). Enfin il publie une très intéressante revue bi-mensuelle, le *Pan Pacific Worker*, et il résiste à l'offensive patronale sur l'excellent programme de : « Pas un sou de moins ! Pas une minute de plus ! »

« *Not a minute on the day!  
Not a penny off the pay!* »

### L' « Australie Blanche »

Il a aussi entrepris de réagir contre l'évangile de l'Australie blanche. Comme vous le savez, la chasse au *coloured man*, l'homme « de couleur », était jusqu'à ces dernières années le b a ba du programme de tous les partis politiques australiens.

La raison de cette hystérie chromatique ?

(1) Et non Labour. C'est l'expression australienne.

Elle est assez difficile à déterminer. Les blancs ont-ils conscience de la pauvreté de leur œuvre d'un siècle et demi dans le pays (ils ne sont que six millions, les jaunes auraient vite fait d'être dix fois plus nombreux; ils ne sont qu'un appendice du capitalisme de Londres, les jaunes sauraient peut-être accumuler un capitalisme vivant par lui-même)? Ou bien, au contraire, les blancs sont-ils, comme ils le disent, très fiers de la hauteur de leurs maisons, de la largeur de leurs rues, de la relativement petite quantité d'ordures qu'on y foule, et pensent-ils qu'ils deviendraient moins humains et « self-respecting » s'ils côtoyaient des Chinois crasseux? Ou bien s'agit-il simplement d'un réflexe taurin?

A vrai dire, à considérer les pays du Pacifique où l'immigration jaune n'est pas freinée, la première raison me paraît la meilleure. Dans ces pays, les jaunes arrivent très vite à constituer le gros de la population, à tenir tout le petit commerce, l'artisanat et bien des métiers. (A Tahiti, il n'y a guère que la construction navale qui leur échappe). Qui sait s'ils n'arriveront pas un jour à tenir aussi la banque? Et ceci est très suffisant pour expliquer l'hostilité des capitalistes blancs et, par répercussion et tromperie, de leurs esclaves.

Enfin, quelle que soit la raison, un fait est certain : les jaunés qui, au temps des chercheurs d'or et un peu après, étaient devenus très nombreux ont à peu près tous été expulsés du territoire des « Nouvelles Collines d'Or ». (C'est leur mot pour désigner l'Australie.) Alors que dans chaque grande ville il y avait à ce moment une « ville chinoise », on considère aujourd'hui la rencontre d'un jaune à Sydney ou à Melbourne comme une curiosité. En vertu de l'*Immigration act*, le gouverneur général a le droit d'interdire l'entrée du territoire australien à toute catégorie d'immigrants qu'il lui plaît. Et depuis la conférence de Washington c'est naturellement aux jaunes et aux *coloured men* en général qu'il en a. Peu importe qu'ils soient possesseurs des 40 livres réglementaires et tout à fait capables de subir l'épreuve de la dictée imposée à tout immigrant! Ils sont jaunes, cela suffit.

Même les navigateurs ne sont pas à l'abri des persécutions. Les bateaux anglais et français qui ont toujours pas mal d'hommes de couleur à bord sont l'objet de toutes sortes de tracasseries. Dans chaque port, un peu avant l'arrivée et un peu après le départ, la douane fait stopper le navire, monte à bord et se fait présenter tous les *coloured*. Si leur nombre, quand le bateau repart, est inférieur à celui de l'arrivée, le capitaine est frappé d'une amende de 100 livres pour chaque manquant. Ce qui n'empêche pas, naturellement, les poursuites contre l'homme lui-même devenu « *prohibited immigrant* »; elles se résument en assommade, rapt de son avoir, emprisonnement et expulsion, ces deux dernières mesures aux frais du capitaine qui l'a amené (1).

Les camarades de l'A. C. T. U. ont entrepris une lourde tâche en partant en guerre contre le dogme de l'Australie blanche!

Ils font remarquer les points suivants :

I. — La lutte de classe ne connaît pas de couleur.

(1) Cependant, ô logique profonde du capitalisme, l'*Immigration Act*, après 17 pages de restrictions, dit en son dernier article : « Cette loi ne s'applique pas à l'immigration de travailleurs des îles du Pacifique, selon les termes des *Pacific Labourers Acts* de l'Etat de Queensland. » Il s'agit d'engagés mélanésiens, recrutés dans les îles Salomon pour les plantations du Queensland. Autres petites exceptions : l'admission de chameliers afghans dans le désert du tropique (ils disparaissent d'ailleurs devant le chemin de fer) et de plongeurs de perles japonais sur la côte nord-ouest.

Ceci est vrai en Angleterre, en France, en Allemagne, dans les pays fascistes, au Japon et même en Chine.

II. — Les travailleurs blancs tuent leurs frères blancs dans les guerres impérialistes.

III. — Les capitalistes blancs, jaunes et bruns forment un front unique dès que c'est nécessaire.

IV. — Les capitalistes disent « L'Australie aux blancs » mais n'ont jamais dit « la Chine aux Chinois » ou « l'Inde aux Indous ».

V. — Les gouvernants fanatiques de l'Australie blanche font bombance avec les officiers d'une escadre japonaise et on ne peut même pas imaginer qu'ils laisseraient débarquer l'équipage blanc d'un croiseur soviétique.

Cependant, les préjugés sont si forts que même nos camarades n'osent pas prendre réellement le taureau par les cornes et, après ces excellents arguments théoriques, ils écrivent en caractères gras :

« Il n'y a pas un mot dans les statuts ou dans l'esprit du P. P. T. U. S. qui demande l'immigration sans restriction en Australie de travailleurs chinois, japonais, anglais ou italiens. » (1)

C'est vraiment bien faible et peu courageux!

Fort heureusement d'autres camarades ont fait l'excellente remarque suivante :

« Quand il y a une forte immigration il n'y a pas de chômage et quand il y a du chômage il n'y a pas d'immigration. »

En somme, l'immigration ne crée pas le chômage. Ces deux phénomènes ont très peu de rapports l'un avec l'autre et sont dépendants d'un troisième : les possibilités de production industrielle, c'est-à-dire *l'état du marché mondial*.

Et le devoir des syndicalistes est d'empêcher la surproduction dans tous les pays et non pas, prenant la proie pour l'ombre et se figurant vivre dans la lune, se battre contre des migrations absolument normales de travailleurs, que ceux-ci soient jaunes, blancs ou bruns.

(La fin au prochain numéro.)

J. PÉRA.

(1) Voir *Pan Pacific Worker* du 1<sup>er</sup> août 1928.

## Petites Remarques

La C. G. T. U. avait déjà bazardé le Sou du Soldat aux Jeunesses communistes. Voilà qu'elle reflé à un camouflage du parti communiste, le Secours Ouvrier International, la solidarité dans les grèves.

Il ne restera bientôt plus qu'un seul rôle aux syndicats unitaires, celui de percevoir des cotisations.

\* \*

Vous pensiez qu'indépendance du syndicalisme et autonomie syndicale ça voulait dire la même chose. Vous pensiez qu'un syndicat jouissant de son autonomie à l'égard des partis était libre de s'administrer, libre aussi de tous ses actes, de toute sa propagande, de toute son action.

Erreur et confusion. Les coupeurs de cheveux en quatre sont prêts à venir votre secours. Leur leçon de grammaire prend au moins deux heures. Mais vous êtes illuminé pour le restant de votre vie.

\* \*

— Ça a l'air de remuer un peu dans les ateliers de chemins de fer.

— Evidemment, on n'y est pas content. Mais les grands stratèges unitaires ont le génie du refoulement des masses. Ils n'ont pas encore dressé un cahier de revendications qu'ils parlent de grève et qu'ils appellent le parti communiste comme guide.

## NOTES ÉCONOMIQUES

### L'année de travail ininterrompue

On sait que, sous le nom de la semaine de cinq jours, l'U.R.S.S. est en train de supprimer le repos collectif du dimanche pour établir à la place le repos par roulement.

Au lieu d'avoir, tous les sept jours, un jour et demi de repos (le samedi après-midi et le dimanche), et tous ensemble, les travailleurs russes auront un jour seulement de repos, mais tous les cinq jours, et un cinquième des travailleurs seulement se reposera le même jour.

En outre, les jours de fêtes seront réduits à cinq par an ; ces cinq jours-là seulement tout le monde sera de repos ensemble.

On arrivera finalement au résultat suivant : le total des heures de travail dans l'année sera, dans les usines où l'on fait 8 heures, 2.208, au lieu de 2.192 actuellement, et dans les usines où l'on fait 7 heures 1.932, au lieu de 1.960 actuellement (1). Le nombre total d'heures de travail ne sera donc guère modifié.

Les raisons qu'on a données pour faire cette réforme révèlent chez les dirigeants soviétiques un état d'esprit déplorable, un état d'esprit capitaliste comme en Amérique, on juge de la valeur d'une méthode de travail en fonction du profit, et non en fonction du bien-être du travailleur.

Pour adopter ou non la semaine de cinq jours, la seule question, en effet, qui se posait pour des socialistes, était celle-ci : est-il meilleur pour la santé du travailleur d'avoir des repos plus fréquents mais plus courts, que des repos plus longs mais moins fréquents ? 31 heures de repos tous les cinq jours valent-elles mieux que 44 heures tous les sept jours ?

Si oui, il faut adopter la semaine de cinq jours ; sinon, il faut conserver celle de sept.

Or, cette question ne semble avoir à peu près pas préoccupé les dirigeants soviétiques. La seule chose qu'ils ont vue, et qui leur a fait adopter d'enthousiasme la semaine de cinq jours, c'est que, avec le travail ininterrompu, le capital fixe se trouvait plus pleinement utilisé ; la rotation du capital devenant plus rapide, le profit est plus grand ; pour un même capital on a davantage de plus-value. Constatation qui certes n'a rien de nouveau, que Larine n'a pas eu besoin d'inventer car ce fut l'une des premières découvertes du capitalisme ; dès qu'ils eurent des machines, pour accroître leur profit les patrons commencèrent à y faire travailler 24 heures sur 24 (voir à ce sujet le *Capital*, ch. VIII, par. 7), et ils ne cessèrent qu'à la suite de lois sur la protection du travail.

C'est cette découverte des premiers capitalistes que les dirigeants soviétiques reprennent maintenant à leur compte, et dont ils tirent toutes les déductions avec leur furia habituelle.

Non seulement elle leur fait appliquer la semaine de cinq jours sans avoir procédé aux expériences physiologiques indispensables pour déterminer si le nouveau mode de repos est aussi reposant que l'ancien, mais, chose beaucoup plus grave, elle leur fait, comme aux premiers capitalistes, généraliser le travail de nuit.

(1) Voir la *Vie Économique des Soviétiques*, 5 novembre 1929, page 24.

Nous avons déjà attiré l'attention sur ce fait que l'introduction de la journée de sept heures avait eu pour contre-partie l'accroissement du travail de nuit (1) ; la semaine de cinq jours qui facilite sensiblement l'application du système des trois équipes, va avoir pour conséquence d'activer encore la généralisation du travail de nuit. Dès maintenant on compte qu'à la fin du plan quinquennal, soit dans moins de quatre ans, il y aura dans le textile : 95 % des filatures de coton et 68 % des tissages, 92 % des filatures et des tissages de laine, 85 % des filatures de lin et 72 % des tissages de lin qui auront appliqué le régime des « trois équipes », c'est-à-dire le travail ininterrompu pendant 24 heures, la nuit aussi bien que le jour.

Or, s'il n'est pas sûr a priori que la semaine de cinq jours sera, par elle-même, dommageable à l'ouvrier, en revanche il est certain que l'introduction du travail de nuit, qui entraîne au moins le double de fatigue que le travail de jour, représente, du moment qu'il ne s'accompagne pas d'une réduction considérable des heures de travail, une aggravation considérable du sort de l'ouvrier.

Par sa conséquence indirecte, l'extension du travail de nuit, la semaine de cinq jours, tout comme la journée de sept heures, qui, elle, était certainement, en soi, une réforme excellente, s'avère donc, comme celle-ci, une réforme à l'« américaine », une vraie mesure de « rationalisation », c'est-à-dire une mesure qui ne tend qu'à l'accroissement du profit par l'accroissement de la fatigue ouvrière.

### Les efforts du capitalisme pour enrayer la crise

Le krach de New-York débutait à peine que, comprenant qu'il annonçait la crise économique, le capitalisme tout entier faisait tous ses efforts pour empêcher la crise d'éclater.

La plus importante des mesures qu'il prit pour cela fut la réduction du taux d'escompte. Celui-ci, d'ordinaire, ne commençait à baisser qu'un certain temps après que la crise avait commencé. Car, la crise amenant à ses débuts pas mal de faillites, et le risque augmentant donc que les billets ne soient pas remboursés à leur échéance, cet accroissement du risque faisait élever la rémunération pour laquelle on acceptait de le courir, c'est-à-dire le taux de l'escompte ; ce n'était que plus tard, au bout d'un certain temps, lorsque la situation était « assainie » par la faillite de toutes les maisons insuffisamment solides, que la réduction des affaires, par la réduction qu'elle entraînait dans la demande d'escompte, amenait une réduction dans le taux de celui-ci.

Or, cette fois il n'en a pas été de même : au lendemain même du krach de New-York, alors que la crise économique n'avait même pas encore eu le temps de se déclencher, dès le 30 octobre, les banques d'émission, celles d'Angleterre et de New-York en tête, commençaient à réduire leur taux d'escompte, et depuis lors elles n'ont pas cessé.

On espère, de cette manière, en maintenant « l'argent bon marché », que les commerçants ne liquideront pas, en hâte, leurs stocks, ce qui évitera la dégringolade des prix, et que les industriels auront de l'argent pour passer commande de nouveaux moyens de production, ce qui entretiendra l'activité des usines.

Un second moyen, plus direct mais moins général, fut l'annonce que l'État allait entreprendre de grands travaux. Hoover annonça que, pour pallier à la crise, 175 millions de dollars allaient immédia-

(1) Voir la *R. P.* du 1<sup>er</sup> avril 1928.

tement être consacrés par l'Etat américain à des constructions nouvelles; en même temps il réunissait les représentants de toutes les grandes industries et leur demandait d'en faire autant, ce que beaucoup acceptèrent, ou tout au moins déclarèrent accepter : c'est ainsi que les Compagnies de chemins de fer déclarèrent qu'elles allaient faire faire pour 2 milliards de dollars de travaux; les Compagnies de services publics (eau, gaz, électricité, etc...) également pour 2 milliards; Dupont de Nemours, la grande boîte de l'industrie chimique, pour un certain nombre de millions, etc...

Ajoutez à cela des mesures accessoires comme la distribution hâtive, sous forme de dividendes supplémentaires, des gros bénéfices réalisés pendant la période d'intense prospérité par laquelle on vient de passer, afin d'entretenir la capacité d'achat des actionnaires, ou bien encore les réductions d'impôts, et vous aurez idée des efforts faits par le capitalisme, surtout américain, afin d'arrêter la crise.

Il est trop tôt pour juger si ces mesures seront efficaces, non point pour empêcher la crise, celle-ci étant déjà fort nettement commencée en Amérique (il y a par semaine de 50 à 60.000 wagons chargés en moins que l'an dernier; la production des autos a baissé de près de 200.000 en un mois; la métallurgie ne travaille plus qu'à 65 % de sa capacité de production, etc...), mais pour en diminuer la violence ou la durée.

En revanche, ce qui est d'ores et déjà certain c'est que si ces mesures ont quelque efficacité, si elles empêchent de se produire une réduction des affaires aussi considérable qu'il la faudrait pour équilibrer à nouveau la production aux besoins, ce ne sera reculer que pour mieux sauter; il y aura, à brève échéance, une seconde crise. Toutes les baisses des taux d'escompte, toutes les commandes de Hoover pourront peut-être aboutir à ce que la crise se produise en deux paliers au lieu d'un, mais ce sera tout.

## Polytechnique à la C. G. T.

Tout le monde sait ce qu'est Polytechnique pour la bourgeoisie française : la pépinière de ses cadres essentiels, de cette haute Administration qui représente la force réelle de l'Etat, beaucoup plus que les ministres ou le Parlement.

Parmi ces cadres issus de Polytechnique, les deux plus importants et les plus considérés sont le corps des Mines et celui des Ponts et Chaussées.

Or, dans cette vénérable aristocratie de la bourgeoisie, il vient de se produire un fait extraordinaire, presque invraisemblable, et que voici : l'Amicale des Ingénieurs des Mines et des Ponts et Chaussées vient de procéder à un referendum parmi ses membres pour décider :

1° s'il ne convenait pas de transformer leur Amicale en syndicat;

2° si ce syndicat ne devrait pas adhérer à la Fédération des Fonctionnaires — elle-même, comme on sait, adhérente à la C.G.T.

Chose plus invraisemblable encore, sur 400 membres environ qui prirent part au referendum, parmi lesquels, naturellement, des inspecteurs généraux, des directeurs de ministères, de vieux ingénieurs en chef, etc... il s'en trouva cent qui se déclarèrent partisans de la transformation en syndicat, et soixante partisans de l'adhésion à la Fédération des Fonctionnaires!

Ce n'est certes pas l'entrée des Ingénieurs des Mines ou des Ponts dans la C.G.T. qui sera jamais susceptible de hâter l'heure de la Révolution, mais que, dans de tels milieux, il se soit trouvé 100 partisans du droit syndical pour les fonctionnaires, et

60 partisans de la C.G.T., si réformiste et gouvernementale que celle-ci soit devenue, cela indique au moins combien les idées prolétariennes font leur chemin à travers l'organisme social, même dans les parties de cet organisme qui semblent les plus réfractaires; comment elles arrivent à dissocier l'armature bourgeoise, puisque celle-ci en est arrivée à chercher son propre salut dans la copie des modes d'organisation du prolétariat, et même dans une union organique avec lui.

Pauvre bourgeoisie! Voilà tes meilleures troupes qui foutent le camp!

## L'U.R.S.S. et le trust des allumettes

Nous avons signalé en son temps l'infamie commise par Hilferding, alors ministre social-démocrate du Reich, donnant le monopole des allumettes en Allemagne au trust monopolisateur américano-suédois d'Ivan Kreuger.

A ce moment, le bruit courut qu'Ivan Kreuger offrait à l'U.R.S.S., le seul important producteur d'allumettes en dehors de lui, de s'unir à lui, pour qu'ainsi soit réalisée la monopolisation totale des allumettes.

Il s'agissait en somme de faire pour les allumettes ce que Deterding a réalisé pour le pétrole : incorporer l'U.R.S.S. dans un monopole capitaliste.

Dans son n° du 5 décembre 1929, la *Vie Economique des Soviets* confirme ces offres de Kreuger et annonce qu'elles ont été repoussées. Voici, en raison de son importance, tout le passage :

Au moment où les pourparlers du syndicat suédois avec l'Allemagne avaient lieu, le directeur du Syndicat suédois, M. Kreuger, proposa par un intermédiaire, à notre Représentation commerciale à Berlin, de conclure un accord relatif à l'exportation des allumettes. Ce n'est d'ailleurs pas la première démarche que le Syndicat ait faite dans ce sens : au début de l'année 1929, M. Kreuger proposa aux organes soviétiques résidant en Suède de conclure un accord en vertu duquel il achèterait annuellement 375.000 caisses d'allumettes soviétiques aux prix actuels; cette proposition fut repoussée par notre Représentation commerciale à Stockholm. D'après la nouvelle proposition faite par M. Kreuger à notre Représentation commerciale à Berlin, le Syndicat suédois serait disposé à assurer la vente annuelle de 600.000 caisses d'allumettes soviétiques; en échange, il nous accorderait d'importants crédits à long terme. La Représentation commerciale de Berlin a refusé d'entrer en pourparlers avec le Syndicat suédois.

Espérons que ces bonnes dispositions se maintiendront, et qu'on ne verra pas se renouveler pour les allumettes le scandale du pétrole.

## Résultat des emprunts

### Rothschild-Poincaré

Tout au long des années 1927 et 1928, nous avons dénoncé les scandaleuses opérations par lesquelles Poincaré a prélué à la stabilisation du franc, pour le compte de la Banque de France (1).

En voici maintenant le résultat : la Banque de France a distribué cette année 520 fr. de dividende net par action, au lieu de 350 fr. en 1928; soit donc une augmentation de 48 %, d'une année à l'autre.

### Rothschild et Horthy

Rothschild le sioniste vient à nouveau de prêter de l'argent — 11 millions de dollars — à Horthy, massacreur de juifs.

R. LOUZON.

(1) Voir notamment la *R. P.* du 1<sup>er</sup> juillet 1927.

LA  
**RENAISSANCE DU SYNDICALISME**

GRUMBACH A RAISON

La C. G. T.  
 et la Participation

Une déclaration qui a fait sensation dans les milieux socialistes, et dans les milieux confédérés aussi, c'est celle de Grumbach à la réunion organisée par la *Vie Socialiste* pour défendre la participation ministérielle.

On comprend qu'elle ait fait impression. C'était la C.G.T. jetée dans le débat. Jusqu'ici les participationnistes en avaient joué plus discrètement. Cela se chuchotait, cela ne se disait pas à haute voix ni publiquement. Mais il fallait être bien naïf pour n'avoir pas vu depuis longtemps que Jouhaux était derrière Boncour. Cette situation avait d'ailleurs, on s'en souvient, amené Milan et Liochon à exprimer leurs craintes aux derniers Congrès et Comité confédéraux. Mais Jouhaux avait esquivé alors toute réponse précise. Grumbach vient de répondre pour lui. Le simple fait que la déclaration suivante, publiée par le *Populaire* du 22 décembre 1929, n'a provoqué aucun démenti, montre que Grumbach n'a pas trahi la pensée des dirigeants de la C.G.T. :

« Si nous n'avons pas les syndicats derrière nous, au moins la vieille C.G.T. et ses 500.000 membres est-elle favorable à la participation, et désire-t-elle que nous prenions sur le terrain politique les responsabilités qu'elle assume dans le domaine économique. »

A mon avis, Grumbach a raison sur les deux points; sur le point de fait et sur le point de logique.

C'est un fait que les dirigeants de la C.G.T. sont partisans de la participation ministérielle; mieux que partisans, puisque disposés à se charger eux-mêmes de quelques maroquins ministériels.

Quand on accepte ce qu'on a appelé le programme minimum de la C.G.T., qui va du Conseil économique au Bureau international du Travail, quand on accepte les mandats gouvernementaux de tout genre, et qu'on est fier d'être des attachés sociaux auprès de tous les gouvernements qui se succèdent, il est logique qu'on ne fasse aucune difficulté pour accepter la participation ministérielle, qu'on la regarde au contraire comme une victoire remportée par la classe ouvrière.

Les socialistes antiparticipationnistes répliquent avec vigueur à Grumbach en lui demandant sur quelle décision de Congrès ou de Conseil national de la C.G.T. il s'appuie pour dire qu'elle est favorable à la participation. Ils lui demandent ce que devient, en cette circonstance, la Charte d'Amiens.

L'un d'eux, G. d'Harnes croit pouvoir rappeler que « la Charte d'Amiens a été créée et mise au monde contre le millerandisme, contre la participation ministérielle. Et maintenant, en s'appuyant sur sa Charte d'Amiens, on ferait dire à la C.G.T. qu'elle est favorable à la participation des socialistes au Pouvoir! »

G. d'Harnes se trompe quand il avance que la

Charte d'Amiens a été mise au monde contre le millerandisme. Le millerandisme était déjà mort. L'étape de la lutte contre le millerandisme était franchie, victorieusement franchie. On peut dire qu'après le Congrès de Bourges (1904) les amis de Millerand dans le mouvement syndical étaient écrasés. Le Congrès d'Amiens (1906) fut l'étape de la lutte contre le guesdisme, c'est-à-dire de la lutte contre la liaison avec le parti. Il est vrai que Victor Renard et les partisans de la liaison avec le parti avaient sur les syndicats, condamnés par eux irrémédiablement au réformisme, la même opinion que Guérard, Coupat et les partisans du millerandisme. Se lier au parti, c'était pour les syndicats se lier au gouvernement et par Jules Guesde revenir à Millerand. Aussi les disciples d'aujourd'hui de Jules Guesde sont-ils un peu gênés pour se réclamer de la Charte d'Amiens.

Ils savent, ou devraient savoir, qu'il y a belle lurette qu'elle a été violée. La C.G.T. ne garde plus la Charte d'Amiens que comme un masque. De temps à autre quelque révisionniste syndical, un Perrot, du Bâtiment, par exemple, a la franchise de dire que la résolution d'Amiens est caduque. Mais immédiatement les plus malins de ses amis se dépêchent de chanter le grand air de la Charte. Ils veulent à la fois les bénéfices d'une pratique qui fait rougir de honte les vieux syndicalistes et les avantages d'un masque révolutionnaire.

Mais les masques sont obligés de tomber. L'un des résultats de la discussion qui se déroule dans le parti socialiste, ce sera d'avoir montré une fois de plus que les dirigeants de la C.G.T. se moquent du monde quand ils se réclament de la Charte d'Amiens.

Un autre résultat de cette discussion, ce sera d'avoir fait sentir aux socialistes antiparticipationnistes que leur position dans le domaine syndical est radicalement fautive. Ils applaudissent comme syndiqués le programme de collaboration de classe de la C.G.T.; ils le condamnent comme socialistes. Ils votent en sa faveur dans les congrès syndicaux. Ils votent contre dans les congrès socialistes.

Est-ce qu'ils ne vont pas mettre un peu plus d'ordre et de logique dans leur pensée et dans leur action?

Pierre MONATTE.

A propos  
 de l'affaire Doron

Une lettre de Glay

Nous avons reçu du camarade Glay la lettre suivante en réponse à l'article d'Hagnauer du dernier numéro. Nous aurions voulu pouvoir publier en même temps la réponse d'Hagnauer à cette lettre, mais le manque de place nous contraint de la remettre à quinzaine.

Paris, le 7 janvier 1930.

Mon cher Monatte,

Voulez-vous me permettre de répondre à Hagnauer qui me met en cause dans la R. P. reçue ce matin; j'attendais de lui plus d'objectivité et un autre ton.

Il est exact que je n'ai pas voulu entraîner le personnel derrière l'affaire Doron, mais j'estime que mes raisons avaient leur valeur.

J'ai dit que le Conseil départemental n'avait pas à jouer un délit d'opinion et Hagnauer me réplique que dans l'affaire Marthe Bigot j'ai soutenu le contraire; c'est très vrai mais depuis 1922 il y a eu du

nouveau. En 1923, M. Millerand exigeait ma révocation et il dut se contenter de la procédure de la censure avec inscription au bulletin administratif, tout comme dans l'affaire Léger. Traduit effectivement devant le C. D. de la Seine, nos camarades délégués du personnel soutenus par quelques conseillers généraux et des inspecteurs primaires refusaient de donner l'avis qu'on sollicitait d'eux et le signifièrent dans un ordre du jour qui recueillit 20 voix contre 9; le voici :

« Considérant que l'affaire évoquée devant lui n'a pas un caractère professionnel;

« Que les droits civiques et politiques des instituteurs n'ont jamais été définis par un texte légal;

« Que cette délimitation des droits des fonctionnaires n'est pas du ressort du conseil départemental;

« Le conseil départemental de l'enseignement primaire de la Seine est d'avis qu'il n'y a lieu d'appliquer ni la censure ni aucune peine disciplinaire à M. Glay. »

Le préfet passa outre et m'infligea la peine demandée par le rapporteur. Les C. D. de la Seine n'eurent pas l'idée de provoquer une démission collective; mieux même la proposition faite par quelques sections fut repoussée à l'unanimité par la C. P. du S. N. Qu'on ne vienne pas nous dire qu'il y a une tradition à respecter quand un préfet passe outre à l'avis des délégués; je pourrais citer d'autres cas en dehors du mien où le S. N. resta sur sa position de 1923.

Mais ceci n'est qu'accessoire. Dans l'affaire Doron, il y avait d'autres raisons pour que les C. D. prennent une autre attitude. La preuve est faite par des textes qu'un congé de convenances personnelles fait perdre à celui qui l'obtient sa qualité d'instituteur public; j'en ai administré la démonstration au Directeur de l'enseignement comme à la C. P. et personne n'a pu réfuter ma thèse; en tout cas si mes arguments étaient douteux il était intéressant d'aller jusqu'au Conseil d'Etat qui, antérieurement, avait nettement spécifié qu'une révocation prononcée contre un instituteur relevé de ses fonctions est un abus, cela n'a pas été possible parce que Doron troquait un poste du P. C. contre sa fonction — ce qui est son droit — a accepté sa révocation et qu'il a refusé d'user du recours que la loi lui donnait dans le délai de vingt jours; si le ministre avait été saisi, peut-être l'argumentation que nous pouvions apporter aurait-elle permis l'annulation de la décision préfectorale; en tous cas, nous avions la possibilité du Conseil d'Etat. Rien de cela n'a été admissible par la faute même de Doron.

Quant à mener campagne pour que fût toujours respecté l'avis du C. D., même dans la constitution actuelle de l'Assemblée, je m'en tiens à mon opinion première qui est défavorable à cette thèse : il n'y a pas plus de raison pour encaisser un avis favorable à la peine — et nous en connaissons même dans des cas de délit d'opinion — que pour dénoncer un avis défavorable et non respecté.

Reste l'appréciation d'Hagnauer sur mon syndicalisme; quand il m'oppose « aux militants les plus marquants du S. N. », mon camarade renouvelle un essai de dissociation contre lequel j'ai protesté à la réunion de notre C. P. le 28 décembre dernier en m'élevant contre une affirmation de Brun analogue à celle de mon contradicteur. Si Hagnauer le veut, je suis à sa disposition pour montrer que le « bateau de collaboration » n'a pas été si funeste aux intérêts de la corporation. Car, contrairement à la légende qu'on a voulu établir quand je suis allé à Cahors même chercher la circulaire de Monzie en 1925, ce n'est pas la subordination que j'ai défendue mais

bien une thèse syndicale, le plan commun du travail sans souci de la hiérarchie. Cette conception nouvelle de l'ordre, cette pénétration du syndicat dans le contrôle de l'administration pouvaient être perfectionnées et en fait, même avec ses lacunes corrigées en partie par la circulaire Rosset, la collaboration est défendue et réclamée par toutes nos sections; c'est même pour elle et seulement pour elle — l'affaire Doron est passée à l'arrière-plan, avec raison d'ailleurs à mon avis — que les C. D. vont démissionner. Hagnauer le sait bien comme il sait, mais il ne le dit pas, que si une forte majorité — dont je suis — s'est affirmée à la C. P. du 28 décembre 1929, c'est sur un tout autre programme que l'affaire Doron.

Il y aurait encore beaucoup à dire à propos du caractère « combatif » du syndicalisme universitaire; il faudrait avoir le temps de s'expliquer plus longuement. Hagnauer me permettra pourtant de lui rappeler que tout suspect que je sois à ses yeux, j'ai essayé vainement d'entraîner les instituteurs dans un effort collectif contre les trusts, la spéculation, la réforme fiscale et bien d'autres objets d'action syndicale; j'y ai renoncé parce que le S. N. ne m'a pas suivi et que malgré des déplacements suivis en province — j'en suis à mon soixante-huitième département visité — on n'a pas encore compris que le syndicalisme a un autre but que le corporatisme. Puis-je ajouter encore que dans la défense de la laïcité contre les prétentions du clergé allié au capital, celui qui mène les instituteurs « en bateau » n'est pas moins fier de s'être attiré les huiles d'adversaires sans scrupules, et qu'encore à cette heure où un ministre de l'Instruction publique, prisonnier dans un gouvernement de réaction, n'ose pas défendre l'école laïque, je n'ai jamais hésité à dénoncer cette attitude de M. Marraud; il s'en souviendra, le ministre, le 30 juin prochain, quand mon congé de détachement au S. N. sera expiré. Et puis après? S'il le faut, je reprendrai ma classe et ma foi peut-être trouverai-je plus de justice auprès des enfants qu'auprès des collègues trop enclins à ne pas comprendre, comme Hagnauer, que le rôle de militant responsable et agissant a droit parfois aux circonstances atténuantes; il s'en rendra compte, Hagnauer, quand il sera au timon, ce que je lui souhaite au plus tôt.

Sentiments syndicalistes et cordialement à vous,  
cher Monatte.

E. GLAY.

## Ligue Syndicaliste et Comité pour l'indépendance

Nous avons reçu la lettre suivante du camarade Fulconis que nous nous empressons de publier. Depuis quelques mois, Fulconis a dû, pour cause de maladie, interrompre son travail et se faire suppléer dans ses fonctions de trésorier de la Ligue, mais cela ne l'empêche pas de suivre le mouvement avec le même intérêt.

Sa lettre présente le grand avantage d'ouvrir une discussion nécessaire. Tous nos camarades, ceux de province, comme ceux de Paris, ceux de la C. G. T. et ceux des syndicats autonomes, comme ceux de la C. G. T. U., sont conviés à participer à cette discussion en nous faisant connaître dès maintenant leur avis.

J'apprends non sans surprise, par le « Plan de travail » de la R. P., que l'on envisage la suppression possible de la rubrique « La Renaissance du Syndicalisme » en alléguant, ce qui est d'ailleurs exact, que le Cri du Peuple fera désormais une grande partie de la besogne.

*Songe-t-on aussi — c'est un peu dans le même ordre d'idées — à la dissolution de la Ligue syndicaliste et à sa fusion dans le Comité pour l'Indépendance du Syndicalisme? La question, si elle n'est déjà posée, peut très bien être soulevée.*

Or, à mon avis, les minoritaires de la première heure ne doivent pas renoncer à leur propre groupement, ce qui ne doit pas les empêcher de faire bon ménage avec l'armée nouvelle.

Ils ont encore beaucoup d'efforts à faire, notamment pour convaincre les militants de la nécessité de l'unité syndicale. Aguerriés dans la lutte oppositive qu'ils mènent depuis des années, ils pourront, s'ils restent groupés, éviter sans doute bien des tâtonnements, des erreurs et des fautes à la Minorité confédérale.

Certes, la rubrique de la Ligue dans la R. P. doit changer de contenu; elle peut même être réduite; mais elle doit subsister pour que nous puissions faire connaître notre opinion sur toutes les questions syndicales importantes. Cette besogne n'a pas toujours été accomplie d'une façon parfaite dans le passé, justement parce qu'il fallait se livrer — seuls, dans la C.G.T.U. — à la « petite guerre » dont parle le Plan.

H. FULCONIS.

## La fameuse réunion de Bruxelles

On sait en gros ce qui s'est mijoté à Bruxelles, les 10 et 11 août dernier, dans les conciliabules qui ont accompagné la réunion du Comité exécutif de l'Internationale de l'Enseignement.

Va-t-on finir par en connaître tous les détails?

Voici encore quelques renseignements fournis par « un instituteur syndiqué » dans la *Vérité* du 10 janvier :

Des renseignements qui nous sont parvenus de cette réunion nous ont appris que les communistes qui y assistaient voulurent obtenir d'Aulas la promesse de partir en guerre immédiate — moins d'un mois après Besançon — contre les décisions qui y avaient été adoptées.

C'est à cette réunion que le secrétaire décoratif de l'I. T. E. pondit cette perle : « Du jour où la Fédération se sera débarrassée de ses militants « vieilliss » les jeunes y accourront en foule; 1.500 attendent anxieusement ce redressement pour y prendre place. »

Détails savoureux : le décoratif Vernochet tartarinant; les communistes les plus huppés de la C.G.T.U., de l'I.S.R., de l'I.T.E. exigeant du secrétaire général Aulas qu'il parte en guerre contre les résolutions qu'il venait de présenter et faire voter. Après cela, mettez en doute le respect des communistes pour les décisions syndicales.

Détails savoureux, mais simples détails. L'important, c'est qu'à Bruxelles on décida de chasser de la Fédération unitaire de l'Enseignement — ou de forcer à en partir, ce qui revient au même — les syndicats minoritaires, le Finistère en tête, et de « dresser » une bonne fois les centristes vieilliss.

Les syndicaux se révoltent; et ce n'est pas sans raison; ils sentent bien que si l'ouvrier accepte le commandement de gens étrangers à la corporation productive, il restera toujours incapable de se gouverner, qu'il restera soumis à une discipline externe. Le mot qu'on emploiera pourra changer, mais la chose ne changera pas : l'exploitation des travailleurs continuera.

Georges SOREL,  
(L'Avenir socialiste des Syndicats.)

# FAITS & DOCUMENTS

## Les Faits de la quinzaine

JEUDI 26 DÉCEMBRE 1929. — Le Conseil général de la Seine vote l'augmentation des transports en commun.

— Procès de l'antifasciste Pavan qui tua, boulevard Magenta, l'agent fasciste Savorelli.

— Les mineurs de Champagnac reprennent le travail.  
— Démarche du Consortium Textile de Roubaix-Tourcoing auprès de Loucheur contre les assurances sociales.

VENDREDI 27. — Pavan est condamné à dix ans de réclusion.

— Une bombe détruit la succursale d'une banque à Golfe-Juan.

— Congrès de la Fédération confédérée de l'Enseignement.

SAMEDI 28. — A Douai, Congrès de la 1<sup>re</sup> Union Régionale Unitaire.

— La Chambre vote 3 milliards pour l'organisation des frontières.

DIMANCHE 29. — Manifestation antifasciste au match de football Paris-Rome, à Buffalo.

Inde. — Réunion du Congrès National Hindou, à Lahore.

LUNDI 30. — Le gouvernement gracie Daudet.

— La Chambre repousse le traitement de base de 9.000 pour les fonctionnaires.

Madagascar. — Ouverture du procès du « complot ».

MERCREDI 1<sup>er</sup> JANVIER 1930. — Espagne. — Bruits de démission de Primo de Rivera.

Inde. — Le Congrès National Hindou se termine en réclamant l'indépendance de l'Inde.

JEUDI 2. — Grève des typos à Lyon; plusieurs quotidiens ne paraissent pas.

— Weygand est nommé chef d'état-major général de l'armée.

VENDREDI 3. — Ouverture de la deuxième Conférence de La Haye.

SAMEDI 4. — Grèce. — Dissolution de la C. G. T. U. par les tribunaux.

DIMANCHE 5. — Allemagne. — Le parti social-démocrate fête les 80 ans de Bernstein.

LUNDI 6. — Le Conseil fédéral socialiste de la Seine regrette que des élus socialistes aient présenté les rapports sur les augmentations de tarifs.

— Ouverture à Genève de la Conférence préparatoire du charbon.

MERCREDI 8. — Lock-out de 1.400 tisseurs à Beauvois-Fontaine (Nord).

— Mort de Klemczinski, à St-Claude.

JEUDI 9. — Le policier et maître-chanteur Anquetil comparait en correctionnelle.

U. R. S. S. — Bessedovsky est condamné par contumace à dix ans de réclusion pour détournements.

VENDREDI 10. — Grève de 24 heures des taxis parisiens pour protester contre les nouveaux tarifs.

U. R. S. S. — Radek est réintégré dans le Parti communiste.

La presse  
et les  
scandales coloniaux

Voici un document qui  
mérite d'être placé dans  
notre dossier de la pres-  
se. C'est une circulaire

adressée par M. Bernard Desouche, directeur de l'Union Minière et Financière Coloniale, à un certain nombre de sociétés coloniales, afin de répondre aux témoignages récents des enquêtes d'André Gide, d'Albert Londres et de Robert Poulain. On ne sera pas surpris de voir le gouverneur général de l'Afrique équatoriale associé dans cette entreprise avec des Sociétés financières.

Nous reproduisons le texte de cette circulaire d'après la *Lumière* du 21 décembre :



VOYAGE EN AFRIQUE ÉQUATORIALE FRANÇAISE  
DE LA MISSION JEAN D'ESME

Le Gouvernement Général de l'Afrique Equatoriale Française, désireux de contrebalancer l'effet néfaste produit par les campagnes tendancieuses menées au cours de ces dernières années (Albert Londres : « Terre d'Ebène » et série d'articles dans le *Petit Parisien*; André Gide : « Voyage au Congo » et « Retour du Tchad »; Robert Poulain : série d'articles dans le journal *Le Temps*), a prié M. Jean d'Esme, *littérateur de grand talent, qui a déjà écrit de nombreuses œuvres coloniales, d'organiser une mission en A. E. F. Cette mission officielle a donc pour but d'enquêter objectivement et loyalement dans toutes les colonies de l'Afrique Equatoriale Française.*

ITINÉRAIRE

La Mission quittera Bordeaux le 22 octobre, à bord du *Brazza* et restera six à sept mois en Afrique. Elle débarquera à Douala (Cameroun) pour se rendre ensuite à Bangui (Oubangui-Chari); remontera à Fort-Lamy-Fort-Archambault (Tchad), puis reviendra vers la Côte de l'Atlantique par Obo-Zemio (Oubangui - Chari), Ouesso-Nola-Brazzaville-Pointe-Noire (Moyen Congo). De là, elle se rendra par mer au Gabon et parcourra cette région pendant trois semaines environ.

COMPOSITION DE LA MISSION

M. Jean d'Esme, né en Indochine, ancien élève de l'École Coloniale, a déjà fait une étude approfondie de Madagascar jusqu'au Caire en faisant un très long séjour en Abyssinie.

Il a écrit sur ces deux voyages des volumes très complets qui ont eu auprès du public français le plus légitime succès. M. Jean d'Esme a tourné à Madagascar et en Abyssinie des films complets qui seront prochainement projetés en France.

Afin que sa mission ait une grande portée de propagande, M. Jean d'Esme tournera également un film de son voyage. L'opérateur qui l'accompagnera est un spécialiste des prises de vues dans les pays chauds; il a grandement contribué à la mise sur pied d'une production coloniale américaine qui a eu, au cours de l'hiver 1928-1929, un très grand succès dans toutes les villes d'Europe.

Pour que le film et ses études écrites mettent bien en lumière les possibilités économiques de l'Afrique Equatoriale Française, M. Jean d'Esme a réussi à attacher à sa mission une personne très au courant de l'activité économique de l'Afrique équatoriale.

PROGRAMME

1° M. Jean d'Esme publiera, à son retour de voyage, une série d'articles dans un grand quotidien de Paris et dans des grands quotidiens régionaux, ainsi que dans les plus importantes publications françaises et américaines (*Illustration, Annales, Monde Colonial Illustré, National Geographic Magazine, etc.*) enfin, en volume, le résultat de son enquête sous forme d'un récit de voyage.

2° M. Jean d'Esme fera une série de 25 conférences dans les grandes villes de France et d'Europe sur son voyage.

3° M. Jean d'Esme rapportera de son voyage :

a) Un grand film documentaire genre « Ombres Blanches », « Croisière Citroën », destiné au gros public, qui sera projeté sur les écrans français peu avant l'ouverture de l'Exposition Coloniale;

b) Une série de films techniques sur les différentes exploitations et affaires coloniales, pris sur place au cours de son voyage.

FORME DE LA PROPAGANDE

Le film pour le grand public, qui portera le titre « Ombres noires », aura une tendance nettement pro-coloniale, visant à démontrer l'œuvre bienfaisante accomplie par la civilisation européenne; il comportera donc fatalement des scènes de l'activité des grandes exploitations.

Ceci constituera pour ces exploitations un mode de propagande exceptionnelle.

Les films techniques spéciaux concerneront spécialement chacune des sociétés en la traitant en détail et leur serviront utilement au cours des Assemblées d'actionnaires, par exemple.

Ces films représenteront la vie technique de la So-

ciété, ses possibilités, et tout ce que les dirigeants de l'affaire désireront y voir représenté. Ces films spéciaux ne seront évidemment pris que pour les sociétés ayant participé aux frais de la mission.

Les sociétés qui participeront à la mission se verront, dans le film pour le gros public, réserver une place favorable, et seront mentionnées de préférence à d'autres.

\*\*

Le torpillage  
des assurances sociales

Le Consortium des Industries textiles de Roubaix-Tourcoing est au premier rang des ennemis des assurances sociales. Une déléguation a été envoyée par lui chez Loucheur le 26 décembre pour lui demander l'autorisation d'appliquer lui-même pendant trois ans la loi des assurances sociales. Cette proposition, formulée dans la lettre suivante, aboutirait en somme à transformer les assurances sociales en œuvres d'assistance patronale :

Les industriels, membres du consortium de l'industrie textile de Roubaix-Tourcoing, qui occupent près de cent mille ouvriers et ouvrières, considérant que la loi des assurances sociales ne pourra être appliquée dans sa forme actuelle;

Considérant que le corps médical est fondé dans ses observations;

Considérant que les écrits et manifestations au sujet de la répercussion de la loi sur l'économie du pays peuvent être justifiés;

Considérant que, cependant, les travailleurs doivent être aidés dans les cas de maladie, de maternité, d'invalidité, de vieillesse et de mort;

Considérant que les œuvres sociales créées par le patronat français ont obtenu un plein succès, déclarent que les patrons de l'industrie textile de Roubaix-Tourcoing sont prêts à appliquer la loi et à accorder les prestations prévues à tous les ouvriers qu'ils occupent, et à leur famille; que les frais de ces prestations seront mis à la charge des patrons, à l'exclusion de tous prélèvements sur les salaires; que ces prestations seront données avec le plein accord du corps médical français sur les bases des services d'hygiène existant, d'allocations maladie et, avec l'accord de la mutualité, comme les services des pensions d'invalidité et de vieillesse seront assurés par la répartition;

Demandent que le gouvernement fasse confiance aux industriels du textile pour une durée de trois années, après laquelle un nouvel examen de la loi et des résultats obtenus pourra être fait.

\*\*

Le sectarisme  
dans  
l'Opposition communiste

Au sein de l'Opposition communiste belge, un grave désaccord s'est produit au sujet du conflit sino-russe. Voici, d'après le *Communiste belge* du 5 janvier, ce qui oppose la Fédération oppositionnelle de Charleroi, adoptant le point de vue trotskyste à la majorité du groupe d'Opposition du P. C. B. :

Au cours de la discussion, nos camarades ont été amenés à faire une déclaration dont nous ne pouvons nous dissimuler toute la gravité.

« Si nous avions disposé du journal, disaient-ils, nous ne vous aurions pas permis de défendre si longtemps et nous ne vous permettrions pas de défendre votre point de vue. »

Nous ne songeons pas un seul instant à combattre l'attitude que marque cette déclaration, du point de vue de la démocratie formelle. Nous avons toujours été d'opinion que l'action révolutionnaire de classe nécessite, à des moments précis, une unité telle qu'elle ne peut réserver la moindre place aux discussions, même quand, théoriquement, cette discussion présente le plus grand intérêt. Quand l'action atteint des moments décisifs, il est nécessaire que la pensée et les mots d'ordre qui la guident, ne soient contestés ni affaiblis par aucune considération.

Mais, même alors, il est nécessaire d'agir avec circonspection et toute la modération possible à l'égard de minorités loyales, ayant elles-mêmes le sens de la discipline et de l'action.

Cette circonspection et cette modération dans la lutte contre des minorités révolutionnaires ne fut pas la moindre force ni le moindre mérite de Lénine, cet extraordinaire et profond stratège.

Dans le cas présent, l'étranglement de notre opinion que nous aurions réservé nos camarades de Charleroi, si cela avait simplement dépendu d'eux, ne peut, à aucun égard, être justifié par la situation.

Cela, tout d'abord, parce que les conditions dans lesquelles s'est déroulé le conflit sino-russe, ne faisaient nullement un devoir impérieux à l'opposition internationale de se rallier à un monolithisme absolu d'action et de pensée, faisant taire la critique et l'examen politique.

Il y a, au-dessus de cette raison ce fait, pour nous primordial, que, dans la période présente, où nous devons acter une stabilisation capitaliste d'un caractère sans précédent et allant de pair avec l'approfondissement singulier des contradictions du régime, où la décomposition de la social-démocratie se poursuit sous des formes renouvelées sans cesse, où l'Internationale Communiste se débat dans une crise mortelle et surtout où nous assistons à ce phénomène encore unique dans l'histoire d'un Etat prolétarien dominé par une caste bureaucratique réactionnaire, il est absolument nécessaire de donner à l'examen de la politique révolutionnaire, dans les questions de détail, la plus grande ampleur. Ce besoin criant de remettre le scalpel de l'analyse marxiste partout où la cristallisation a fait ou poursuit son œuvre, désigne tout sectarisme idéologique comme le pire des maux.

Or, il est clair pour nous que si l'opinion de nos camarades de Charleroi sur le conflit sino-russe n'est pas nécessairement empreinte de sectarisme, la manière dont ils entendent la défendre, l'est incontestablement, et au plus haut degré. Nous sommes persuadés que, dans d'autres circonstances et appliqué à d'autres objets, un tel sectarisme pourrait conduire aux plus désastreuses catastrophes. Pour le moment, leur conduite ne peut constituer qu'une entrave à la clarification de l'idéologie et des mots d'ordre de l'opposition.

### NOUS AVONS REÇU :

Compte rendu sténographique de la Semaine Syndicale (Anvers, 18-24 août 1929). 40 francs belges (Eglatine à Bruxelles);

D. RIAZANOV : *Communisme et Mariage*, 4 fr. 50 (Les Revues);

MARC A. ALDANOV : 9 *Thermidor*, roman traduit du russe, par L. et J.-M. Aimot. 15 fr. (Attinger);

LÉNINE : *Ouvrages complètes*, tome IV, *La Période de l'Israël* (1900-1902). Un vol. de 636 pages, prix 60 fr. (Editions Sociales Internationales).

**Le communisme critique ne fabrique pas les révolutions, il ne prépare pas les insurrections, il n'arme pas les révoltes.**

**Il se confond avec le mouvement prolétarien; mais il voit et il appuie ce mouvement dans la pleine intelligence du lien qu'il a, qu'il peut et qu'il doit avoir, avec l'ensemble de tous les rapports de la vie sociale.**

**Ce n'est pas, en un mot, un séminaire dans lequel on forme l'état-major des chefs de la révolution prolétarienne; il est uniquement la conscience de cette révolution, et avant tout la conscience de ses difficultés.**

Antonio LABRIOLA.

(Essais sur la Conception matérialiste de l'Histoire.)

## ENTRE NOUS

### DIFFUSEZ LA BROCHURE SUR TARDIEU

Rappelons à nos amis, — car, en vérité, ils semblent l'avoir oublié, — que nous avons édité en brochure de propagande la remarquable étude de Félicien Challaye sur « Un aspirant dictateur : André Tardieu ».

Grâce à un tirage relativement élevé (10.000 exemplaires), nous avons pu mettre cette brochure au prix modique de 50 centimes. D'autre part, nous faisons par quantités les prix suivants :

50 exemplaires . . . . .	22 francs
100 exemplaires . . . . .	40 —
500 exemplaires . . . . .	180 —
1.000 exemplaires . . . . .	320 —

Il est donc possible aux militants et aux organisateurs de faire une bonne propagande contre le responsable de la répression en diffusant largement, et à des conditions avantageuses, la brochure de Félicien Challaye.

L'effort de diffusion n'a pas, jusqu'ici, été tel que nous l'aurions souhaité pour la première brochure de propagande éditée par la R. P. Cette brochure devrait être mise en vente en toutes circonstances, réunions, assemblées de syndicats, manifestations, etc... Nous demandons à nos amis de penser à cette besogne utile.

### RENOUVELEZ ! RENOUVELEZ !

Près de deux cents abonnés sont à échéance depuis fin décembre.

Nous leur demandons de passer à la poste sans tarder et de nous éviter ainsi, pour la fin du mois, le travail et les frais de recouvrement par la poste.

En nous faisant parvenir leur renouvellement, qu'ils pensent à la souscription!

### LES ABONNEMENTS NOUVEAUX

Reçu du 26 au 31 décembre : Paris, 4; Rhône, 2; Saône-et-Loire, 1; U.R.S.S., 1. — Total : 8.

Reçu du 1<sup>er</sup> au 11 janvier : Seine, 2; Cher, 1; Finistère, 1; Loire-Inférieure, 1; Rhône, 1; Puy-de-Dôme, 1; U.R.S.S., 1. — Total : 8.

### LES SOUSCRIPTIONS DE LA QUINZAINE

Ferran (Paris), omis en décembre, 2; Dehay (Pas-de-Calais), 35; Leblanc (Aisne), 5; Farsy (Pas-de-Calais), 10; V. Gruat (Hérault), 5; Martin (Hérault), 5; Vidal (Puy-de-Dôme), 5; Coudert (Seine-et-Marne), 5; Marcel Martinet (Paris), 10; Baudin (Paris), 5; Lorillard (Indre), 10; D. Leblanc (Haute-Vienne), 10; Allot (Finistère), 5; Gajfe (Seine-et-Marne), 2; Millet (Loire-et-Cher), 5; Ghislain (Hérault), 3; Thomas (Indre), 5; Anonyme (Isère), 40; E. Duchêne (Savoie), 4,50; Renon (Haute-Vienne), 10; Ducret (Doubs), 10; Béranger (Seine), 10; Lecoq (Aisne), 5; Lavenir (Rhône), 10; Morel (Paris), 5; Charroin (Seine), 10; L. Arribaré (Finistère), 10; Rouays (Loire), 10; Marie Guillot (Saône-et-Loire), 20; R. Garrivet (Côtes-du-Nord), 5; Amans (Hérault), 10; Suzanne Robert (Seine), 10; Lebeau (Paris), 20; Anonyme (Seine), 44,25; Laplagne (Seine), 10; Soulinhac (Rhône), 10; Germaine Goujon (Seine-Inférieure), 10; A. Richard (Landes), 20; Barrué (Charente), 10; Kroll (Rhône), 10; Blutte (Paris), 10; G. Naville (Paris), 10. — Total : 450,75.



Le Gérant : M. CHAMBELLAND.  
Impr. LABOR, 8, Bd de Vaugrard, Paris-XV<sup>e</sup>

**LES ÉDITIONS**  
**RIEDER**  
7, PLACE SAINT-SULPICE - PARIS

PANAÏT ISTRATI  
**VERS L'AUTRE FLAMME**

I

APRÈS SEIZE MOIS EN U. R. S. S.

12 fr.

II

SOVIETS 1929

12 fr.

III

LA RUSSIE NUE

15 fr.

Ces livres sont interdits à la fois en Italie et en Russie.

Tous les Mercredis

*Le Cri du Peuple*



Hebdomadaire syndicaliste révolutionnaire  
publié sous le contrôle du Comité pour l'Indépendance du Syndicalisme

---

Rédaction et Administration : 123, rue Montmartre, Paris (2<sup>e</sup>)

Le numéro : 50 centimes

Abonnements : 6 mois, 10 fr. ; 1 an, 20 fr. — Chèque postal : René Deveaux 525-67  
PARIS

---

SOCIÉTÉ ANONYME À CAPITAL VARIABLE

Téléphone  
Combat 08-02  
R. C. 235.494 B



Chèque postal  
PARIS  
N° 43-08

LIBRAIRIE DU TRAVAIL, 17, R. DE SAMBRE & MEUSE, PARIS (10<sup>e</sup>)

## Dernières Nouveautés

### LITTÉRATURE

Henri BACHELIN. — Charles-Louis Philippe (N. R. C.) .....	9 fr.
Jean MARTET. — Le silence de M. Clemenceau (Albin Michel) .....	15 fr.
— M. Clemenceau peint par lui-même (Albin Michel) .....	15 fr.
Madeline VERNET. — Le Rameau d'Olivier (Mère Educatrice) .....	18 fr.
Lucien GACHON. — Monsieur de l'Enramas (Horizons de France) .....	13 fr.
Henri CLERC. — Le Beau Métier (Valois) .....	12 fr.

### QUESTIONS SOCIALES

Charles TURGEON. — Critique de la Conception socialiste de l'Histoire (Sirey)....	60 fr.
Panaït ISTRATI. — Vers l'Autre Flamme : Après 16 mois en U. R. S. S. (Rieder).	12 fr.
— : Soviets 1929 .....	12 fr.
— : La Russie nue .....	15 fr.
C. BOUGLÉ. — Proudhon (Alcan) .....	12 fr.
Compte-rendu sténographique de la Semaine syndicale d'Anvers .....	40 fr.

A lire et faire circuler :

FÉLICIEN CHALLAYE

UN ASPIRANT DICTATEUR :

André Tardieu

« ... Un des obstacles que M. André Tardieu rencontre, c'est, en un certain nombre d'esprits, le souvenir de son passé. En dépit de la facilité avec laquelle s'oublie les pires scandales, l'individu ne peut se délivrer de l'auréole de mépris qui entoure sa face.

« Contribuons à la lutte contre la menace de dictature en rappelant, à l'aide de quelques textes incontestables, la carrière de cet homme, et, d'abord, les deux affaires auxquelles son nom reste indissolublement uni, l'affaire de l'Homs-Bagdad et celle de la N'Gofo-Sangha. »

Félicien CHALLAYE.

Une brochure : cinquante centimes  
Editions de la « Révolution Proletarienne »  
54, rue du Château-d'Eau, PARIS (10<sup>e</sup>)